N°342 du 03 au 10 août 2015-Siège: 106 bis, Rue Ewo Ouenzé-Site:www.lepatriote-congobrazza.com:Tel. 06.664.18.19/05.578.72.05

LE PATRIOTE

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

200 Frs

Méfiez-vous de l'homme nu qui vous propose sa chemise.

L'OPPOSITION RADICALE BÂTIT SA STRATÉGIE SUR LE MENSONGE

La posture affichée, depuis la tenue du fameux dialogue dit alternatif de l'opposition, par quelques-uns de ses grands ténors donne le net sentiment qu'ils sont saisis d'un prurit aigü. Il suffit d'observer la fréquence avec laquelle ces ténors envahissent les antennes des médias tant internationaux que nationaux pour s'en apercevoir. Cette frénésie soudaine pour les médias dissimule mal leur conviction que la ''vente'' de leur dialogue n'est pas aisée à se faire. Le recours systématique à la désinformation, au mensonge le plus vulgaire pour espérer sortir du pétrin dans lequel elle se trouve, explique l'absence de sérénité dans ses rangs.

☞6

PERSONNE N'A LE MONOPOLE DE LA VIOLENCE

☞3

Changement de la Constitution de 2002

« LE PEUPLE EXERCERA SA SOUVERAINETÉ PAR RÉFÉRENDUM»

Pour la majorité présidentielle , les divergences d'opinions constatées sur la procédure à suivre pour faire évoluer les institutions congolaises, ne sont pas un obstacle au processus qui mène à la nouvelle République. Le président de son groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, Alain Moka précise qu'elles vont être tranchées par le peuple, au moyen d'un référendum que le Chef de l'Etat devrait convoquer.

☞2

LA CPI OU UN TRIBUNAL SPÉCIALEMENT POUR LES AFRICAINS

La décision des autorités sud-africaines de ne pas livrer Omar El-Béchir à la Cour pénale internationale épouse le point de vue de bon nombre d'Africains qui pensent que l'attitude de cette juridiction vis-à-vis des dirigeants de l'Afrique est biaisée. Les prisonniers détenus par la CPI sont tous des Africains.

☞12

DES JOURNALISTES QUI FONT HONNEUR À LA PROFESSION

☞ 10

BARAK OBAMA NE CESSE D'INFANTILISER LES AFRICAINS

☞12

PROMOUVOIR LE CIVISME ET L'ESPRIT SPORTIF CHEZ LES JEUNES

☞ 15

Changement de la constitution de 2002

« LE PEUPLE EXERCERA SA SOUVERAINETÉ PAR RÉFÉRENDUM» dixit Alain Moka

Pour la majorité présidentielle , les divergences d'opinions constatées sur la procédure à suivre pour faire évoluer les institutions congolaises, ne sont pas un obstacle au processus qui mène à la nouvelle République. Le président de son groupe parlementaire à l'Assemblée nationale, Alain Moka précise qu'elles vont être tranchées par le peuple, au moyen d'un référendum que le Chef de l'Etat devrait convoquer.

Le Patriote : ***Quels ont été les temps forts de la restitution des conclusions du dialogue de Sibiti aux députés de la majorité présidentielle?***

Alain Moka : Le premier point portait sur la restitution du dialogue de Sibiti auquel tous les parlementaires de la majorité n'ont pas eu l'occasion d'assister. Les participants ont donc fait la restitution des travaux de la commission gouvernance électorale et de la commission réformes institutionnelles. Cette restitution a été faite par le député Maurice Mavoungou et par moi-même en nos qualités respectives de vice-président de la commission gouvernance électorale pour le compte de la majorité et du président du groupe parlementaire. Les points forts ont été la restitution des rapports des deux commissions, les débats et les points de vue des députés qui ont été très enrichissants.

L.P : ***Quelle suite les députés du groupe parlementaire Pct et alliés réservent-ils à ces conclusions ?***

A. M : La vulgarisation des conclusions du dialogue et leur mise en œuvre ont également été abordées, à l'orée de l'adresse sur l'état de la nation du président de la république devant le parlement réuni en congrès. Les parlementaires attendent vivement ce moment fort. Ce devra être un message vraiment fort du président le 12 ou le 13 août 2015. Il devra permettre de définir la prochaine étape demandée par le dialogue, c'est-à-dire l'organisation du référendum.

L. P : ***Comment le Pct et ses alliés s'y préparent-ils ?***

A. M : Les députés sont prêts à descendre dans les circonscriptions électorales, et à donner la preuve aux populations qu'ils sont de la majorité. Ils vont se déployer dans tous les villages pour propager la parole. La souveraineté revient au peuple. Le peuple est souverain et aucun citoyen ni groupe d'individus ne pourra s'approprier la souveraineté du peuple. Nous rappelons aussi que le dialogue s'est remis au président de la République pour demander l'organisation du référendum et le peuple se prononcera. Nous sommes prêts, en rangs serrés. Pour vulgariser les résultats du dialogue et rappeler aux Congolais de se tenir prêts pour appeler à l'évolution des institutions.

Alain Moka, répondant aux questions des journalistes

L. P : ***Des voix discordantes entendues y compris au sein de la majorité ne sont-elles pas un obstacle ?***

A. M : Ça ne peut pas être un frein. Nous étions à un dialogue qui a réuni les différentes forces vives de la nation au nombre desquelles, les forces politiques de la majorité, celles du centre et de l'opposition. Qui pouvait s'attendre à ce qu'on y obtienne un consensus. On pensait qu'il y aurait la bagarre ou la guerre à Sibiti. Non. Vous avez vu la capacité du Congolais à s'élever, à démontrer que le prochain n'est pas son ennemi et à trouver un terrain d'entente pour la nation et pour la République. Donc ce n'est pas un obstacle, d'autant plus que les quelques divergences notées vont être tranchées par la population. Le peuple est souverain. Il exerce sa souveraineté à travers le référendum ou par l'entremise de ses élus. Mais pour le cas présent, il exercera sa souveraineté par référendum.

Propos recueillis par
Ernest Otsouanga

LE DIALOGUE DE SIBITI OUVRE LA VOIE AU REFERENDUM

Les préoccupations politiques de l'opposition radicale dans notre pays ont pour fondement majeur la fin du mandat du président de la République Denis Sassou N'Guesso. On sait que l'actuelle Constitution fixe le nombre de mandats à deux. Une limitation qui est aujourd'hui dénoncée par la majorité des Congolais. Pour corriger cette bourde, le dialogue de Sibiti a débouché sur un large consensus en faveur du changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Cette opposition pense que le temps est venu pour occuper la magistrature suprême. Un rêve qui semble être largement compromis par les conclusions de Sibiti où le consensus s'est dégagé en faveur du changement de la Constitution du 20 Janvier 2002 par voie référendaire. Ce qui pourrait permettre aux Congolais qui ne pensent pas un seul instant au départ du Président Denis Sassou N'Guesso de poursuivre son œuvre à la tête de notre pays, après 2016.

Ainsi, le peuple Congolais et tous les cadres politiques épris de paix doivent soutenir cette position pour des raisons évidentes notamment, la concorde et l'unité nationale retrouvées après de fortes turbulences au plan politique pendant plusieurs années orchestrées par une classe d'hommes venue aux affaires pour se servir et non pour servir le Congo.

Le développement sans précédent de notre pays, émaillé d'infrastructures de toutes sortes : routes, aérodromes, industries, etc, qui forcent l'admiration de tous les visiteurs de passage au Congo. Il y a aussi, le cas de la route lourde, qui dans son tronçon de Pointe-Noire à Dolisie, a révolutionné l'activité des femmes de la zone, qui voient s'élever le niveau de leur économie par l'écoulement quotidien sur Pointe-Noire de leurs produits vivriers et qui du coup contribuent à la baisse des prix de vente de ces produits sur les marchés de la ville océane suite à leur abondance.

Enfin ici, l'homme lui-même le Président Denis Sassou N'Guesso, homme affable, vit avec son peuple comme un poisson dans l'eau. Il n'y a qu'à le voir prendre place au sein des foules de nos populations, exhiber des pas de danse avec elles à l'occasion des fêtes tournantes dans les départements et bien d'autres rencontres publiques.

Il faut retenir également que le Président Denis Sassou N'Guesso est un nationaliste hors pair. Il aime le Congo et l'Afrique, comme l'avaient souligné les dirigeants de Lions Club en lui remettant leur distinction honorifique le 07 février 2015 à Brazzaville, C'est le « *premier grand serviteur du Congo et de l'Afrique* ».

C'est aussi un détenteur de plus de 18 décorations décernées par des Etats, des organisations politiques, des organisations de la paix, des universités du monde entier en dehors du grand Croix du Mérite Congolais qu'il détient de son statut de Président de la République. Ici, on n'oublie pas la distinction honorifique que lui a décernée l'Association catholique de Saint IGIDIO dernièrement au Vatican.

Enfin, le Président Denis Sassou N'Guesso est le Médiateur international dans la crise centrafricaine et dans bien d'autres conflits, qui secouent les peuples de notre continent sans oublier que c'est lui l'africain qui a œuvré de tout son poids dans l'avènement de l'indépendance des pays de l'Afrique Australe. Ici, franchement, quel est le citoyen congolais digne de ce qui ne peut être fier de ce compatriote ?

Implication des parlementaires dans le débat sur la Constitution du 20 janvier 2002

Ce que nous avons écrit ci-dessus donne déjà une indication sur le débat relatif à la Constitution du 20 janvier 2002. Pour nous, la Constitution d'un pays est la loi fondamentale qui détermine la forme du Gouvernement de ce pays. En considération de cette définition, nous pensons que le travail constitutionnel est une œuvre d'adaptation permanente, car la Constitution doit toujours répondre aux besoins de la société. Et comme l'avait souligné dans son ouvrage intitulé « *Esprit des lois » l'illustre penseur français Charles Montesquieu « les lois doivent ressortir des mœurs, coutumes et réalités de la société* ».

C'est ainsi que la Constitution la plus stable du monde, celle des Etats-Unis a subi des amendements chaque fois que le besoin s'est fait sentir.

La Constitution française de 1791 ne fait pas exception. Elle a aussi subi plusieurs modifications jusqu'à celle du 28 septembre 1958 qui a donné naissance à la cinquième république, sans oublier la modification de cette Constitution intervenue par voie de référendum en 1962 en vertu de laquelle le Président de République Française est désormais élu au suffrage universel direct.

Notre pays dans son évolution a connu depuis 1958 jusqu'à ce jour, dix huit constitutions et actes fondamentaux. C'est dire que la Constitution du 20 janvier 2002 peut à juste titre être changée et le nouveau texte ne peut au plan politique et juridique être valable qu'une fois adopté par référendum.

Dans les préoccupations politiques majeures, du contexte actuel dans notre pays, la solution à trouver quant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 ne peut venir que d'un consensus, à l'instar de celui obtenu à Sibiti à la faveur du Dialogue national qui s'est tenu du 13 au 17 juillet 2015.

Bertin EKANI

L'OPPOSITION N'A PAS LE MONOPOLE DE LA VIOLENCE

Il ne se passe de jour sans que la fameuse opposition radicale ne brandisse l'arme de la violence. Le dernier acte en date, est incontestablement l'appel qu'elle vient de lancer au peuple congolais de résister à tout changement de Constitution. Si la résistance en question ne s'exerçait que dans les urnes, personne ne s'en prendrait à elle, car il est de son droit de dire non ou oui à toute initiative qui n'emporte pas ses convictions politiques. En revanche, si celle-ci veut dire prendre la rue pour empêcher d'autres Congolais à accomplir leur devoir civique au cas où le Président de la République optait pour l'organisation du référendum, l'opposition radicale croisera certainement ces nombreux patriotes qui ne se laisseront pas faire. Elle en portera ainsi la responsabilité de l'escalade.

Le monologue de Diata a-t-il réellement mobilisé 630 paricipants venus de tous les coins du Congo ?

Toutes les options sont aujourd'hui sur la table de ces nombreux citoyens qui souhaiteraient s'exprimer sereinement dans les urnes si et seulement si, le Président Denis Sassou N'Guesso respectait le consensus qui s'est dégagé à Sibiti à la faveur du changement de la Constitution. Ces compatriotes ont finalement compris qu'il y a une catégorie de Congolais qui n'entendent que le langage de la violence, qu'elle soit corporelle ou politique. Cette fois-ci, à en croire des sources dignes de bonne foi, la violence démarrera dans leur domicile respectif avant qu'elle n'atteigne la rue, les quartiers et peut-être certains départements. C'est ce qui est appelé sous d'autres cieux, l'équilibre de la terreur. Les partis regroupés au sein de l'opposition radicale et du Frocad ont déjà émis les signaux de ce dont ils sont capables de faire. Aujourd'hui, ils méconnaissent l'autorité du Chef de l'Etat, garant de l'unité nationale, en déclinant sans explication, toutes les invitations qu'il leur adresse. Pour mieux marquer leur hostilité, ces partis convoquent en retour leur propre réunion pour répondre au Chef de l'Etat. Le fameux monologue de Diata en constitue la parfaite illustration.

Il y a donc quelque chose qui cloche. Y'aurait-il un cas similaire dans le monde civilisé où un Président en exercice, et qui se situe naturellement au dessus de la mêlée, qu'une opposition soit-elle radicale ignore ? Nous osons croire, qu'il s'agit là d'un cas d'école. Pourtant, le Président Denis Sassou N'Guesso alors opposant entre 1992 et 1997, honorait toutes les invitations de Pascal Lissouba bien que sa sécurité n'était pas totalement garantie. Pour lui, il fallait avant tout respecter l'institution. Tous ces faits et gestes de l'opposition radicale et du Frocad constituent des prémices d'une conspiration qui a des ramifications à l'étranger. Déjà, la ville de Lyon en France est devenue aujourd'hui l'endroit où se conçoivent tous les plans visant à déstabiliser le Congo. Dans leur plan machiavélique, Pointe-Noire serait la première ville du Congo où les bandits à la solde du Frocad pourraient créer les troubles, dès que le Chef de l'Etat convoquerait le référendum. Il n y a aucun doute à cela eu égard aux différents membres qui composent le Frocad et l'opposition radicale.

Cette fameuse opposition est constituée d'assoiffés de pouvoir, de gens animés de l'envie de vengeance et de comploteurs patentés. Par complot, il faut entendre, la politique en sous-sol, et avec des armes. Mais une chose est certaine, la machination va cette fois-ci échouer. L'arme se retournera contre ceux ou celui qui la brandira. L'ambition des Congolais épris de paix et de justice étant de changer l'ordre constitutionnel par des voies légales et non par les armes. L'unique moyen reconnu et usuel dans tous les pays qui se réclament de la démocratie n'est autre que le référendum.

L'opposition radicale, regroupée au sein du Frocad est sans ignorer que sa stratégie est connue de tous y compris ses contacts à l'étranger. Ses leaders sont donc suivis de jour comme de nuit et tant pis s'ils se font prendre. Le Congo est un et indivisible. Les citoyens qui y habitent ont forcement leurs convictions politiques. Chacun est appelé à les exprimer sans étouffer celles d'autrui. La démocratie qui est le régime le moins mauvais de l'humanité a prévu des mécanismes pacifiques de dire oui ou non. Il s'agit des élections. C'est l'unique moyen d'éviter la violence et des traumas inutiles dans la société. Il n'appartient pas à l'opposition radicale de créer ses propres mécanismes pour se faire entendre. Si la résistance dont elle fait allusion dans le communiqué final de sa réunion du 26 dernier s'apparente à la violence, qu'elle en soit sûre, la réponse à cette option sera identique et sans atermoiement.

En tout état de cause, l'opposition radicale est sensée prendre la bonne option pour épargner le Congo de violences inutiles. Cependant, une chose demeure certaine, l'opposition radicale n'a pas le monopole de la violence. Si telle est son option, elle rencontrera la force de la loi et ce qu'elle prévoit dans ce cas de figure.

Patrick Yandza

LE PATRIOTE

Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé

N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

TEL. 06.664.18.19 / 05.578.72.05

La parabole de l'éléphant

LES LARMES DE L'ÉLÉPHANT

Entre le rêve et la réalité, je me suis souvenu des nombreux récits de mon grand-père, notamment ceux portant sur les traits dominants de l'éléphant. Le vieil homme n'avait cessé d'insister sur le côté affectif de cet animal et disait : « *l'éléphant présente une vie émotionnelle très complexe et fait preuve d'une certaine compréhension des phénomènes comme la mort, et fait preuve d'un sens élevé de la vie en groupe…* »

A l'entendre parler, on se croirait face à un homme de sciences humaines, moulé dans les arcanes de la psychologie ou de la sociologie. Pourtant le vieil homme ne fondait son raisonnement que sur son sens de l'observation et son expérience de vieux pisteur, pour comprendre les comportements de ce spécimen zoologique qui ne se prête pas au premier venu.

A voix basse, il m'a révélé que l'éléphant barrit quand il est en détresse ou quand il veut sonner l'alerte. Face à la mort d'un proche ou à une scène horrible, au lieu de barrir il s'émeut, pleure et adopte l'attitude qu'impose un moment de deuil. Mais, pour ce fin connaisseur des choses de la forêt, contrairement aux humains qui font couler leurs larmes à l'extérieur, celles de l'éléphant se déversent à l'intérieur de son corps pour conditionner l'ensemble de l'organisme. Quoiqu'invisibles elles renvoient au devoir d'humanité qu'on lui reconnait, en même temps qu'elles confirment son extrême sensibilité à la douleur d'un proche ou du groupe. A cet instant, il se met debout, immobile comme s'il dialoguait avec ladite douleur, en laissant trainer sa trompe comme s'il avait envie de comprendre quelque chose : les yeux mi-fermés pour partager l'émotion avec son entourage, surtout pour attirer l'attention des autres, notamment des plus jeunes du troupeau, appelés à se mettre dans les mêmes conditions, dans le même état d'esprit. En somme, un triste tableau qui donne la chair de poule à tout auditeur du récit!

J'ai revisité notre causerie avec peine en me souvenant que de temps en temps, la voix de mon grand-père était entrecoupée, devenant moins audible au fil du récit, comme s'il ne voulait pas décrire la peine de l'éléphant dans toute sa plénitude. Voulait-il dissimuler les souffrances de l'animal ? Sans doute. Mais, ces mots ne me donnaient pas la vraie mesure de l'affliction qui peut animer un éléphant éprouvé ou blessé. De même, je ne me représentais pas avec exactitude la quantité de larmes que ce monstre de la forêt serait capable de verser à l'intérieur de son immense corps pour exprimer un profond état de tristesse, quand on sait que ses agissements sont essentiellement mus par l'instinct. A noter que ces pulsions incontrôlables et irréfléchies guident son action.

Une fois encore, je me suis souvenu des mots prononcés par le vieux : *«si les larmes de l'éléphant étaient versées à l'extérieur, elles seraient suffisantes pour former un torrent capable de nous emporter tous*».

Jules Débel

Remise des conclusions du «dialogue alternatif» au ministre de l'interieur

A QUOI JOUE L'OPPOSITION RADICALE

L'acte devra être accompli avant le message sur l'état de la nation du président de la République du 13 août prochain. Convaincue qu'elle ne pourrait peut-être pas recevoir ses leaders qui ont refusé trois invitations successives du Chef de l'Etat, l'opposition radicale remettra ses quatre recommandations, son appel solennel et ses motions du dialogue alternatif tenu par le Frocad à Diata seront remis au ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou, dans l'espoir qu'il les transmettra au président de la République.

Le « dialogue alternatif sur le respect de l'ordre constitutionnel et la gouvernance électorale » de l'opposition radicale a eu lieu du 26 au 29 juillet 2015, au siège en chantier de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), situé derrière le stade Massamba Débat à Diata. Selon les organisateurs, il a regroupé les « forces politiques et sociales opposées au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 ».

Les deux points inscrits à l'ordre du jour de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui «le monologue de Diata» sont les mêmes qui ont été au centre du dialogue national de Sibiti. C'est pourquoi, sur la gouvernance électorale, l'opposition radicale est parvenue aux mêmes conclusions. Les participants à ce monologue de Diata ont ainsi souhaité que le bulletin unique, la carte d'électeur biométrique, le découpage électoral, le recensement administratif spécial organisé de manière paritaire, la mise en place d'une commission électorale véritablement indépendante… Des conditions qui devraient garantir une élection présidentielle transparente, équitable et apaisée en 2016. Concernant le point sur la Constitution, les participants à ce monologue ont réitéré leur opposition à toute initiative tendant à un référendum constitutionnel en vue du changement de la Constitution en vigueur.

Des radicaux de l'opposition

Les conclusions de ces assises devront être remises au ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphyrin Mboulou qui devra les transmettre au président de la République.

En outre, le monologue de Diata a lancé un appel « solennel aux Congolais » pour s'opposer pacifiquement au changement de la constitution. La procédure reste donc la même que celle adoptée par les participants au dialogue national de Sibiti. Ceux-ci ont remis leur conclusions au chef de l'Etat, tel que recommandé par les assises, le 28 juillet dernier.

Conscient du fait que le refus qu'ils ont opposé au président de la République lors de l'échange des vœux, des consultations et du dialogue national présume que celui-ci devrait leur retourner l'ascenseur, les participants ont changé de procédure. Ces radicaux ont choisi plutôt le ministre de l'intérieur et de la décentralisation comme interface entre eux et le Préident de la République. Faudra-t-il encore que le Chef de l'Etat trouve un creux dans l'agenda présidentiel très chargé actuellement pour recevoir le ministre et entrer en possession desdits documents.

Hormis les acteurs traditionnels de l'opposition radicale, comme Pascal Tsaty Mabiala, Ewango Mandzimba, Clément Miérassa, Jean Itadi, Mathias Dzon ou Guy Romain Kimfoussia, des nouveaux venus comme René Serge Blanchard Oba et André Okombi Salissa y avaient pris part aux travaux.

D'autre part, Guy Brice Parfait Kolélas, ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, absent à l'ouverture et pendant les travaux, Mme Claudine Munari ministre du commerce et des approvisionnements n'a assisté qu'à l'ouverture et à la clôture des travaux sont les seuls membres du gouvernement dont la présence a été signalée.

A la différence du député du Rdps, Mavoungou Mabio qui affirme à qui veut l'entendre qu'il a choisi son camp, Kolélas et Munari éprouvent vraisemblablement des difficultés à opérer un choix.

Ernest Otsouanga

LE GUIDE DU PARFAIT PATRIOTE

LA DÉMISSION : MODE D'EMPLOI

On parle de plus en plus de démission, aujourd'hui, dans une conjoncture politique marquée, au sommet de l'Etat, plus précisément au gouvernement, par des reniements, des volte-face, des retournements de vestes et peut-être même des trahisons. La démission est désormais à l'ordre du jour comme moyen de réprimer certaines attitudes politiques. Les uns la réclame à cor et à cri pour clouer au pilori des personnalités accusées de « félonie ». Les autres n'osent en parler, ignorent les imprécations de leurs accusateurs qu'ils assimilent à des inquisiteurs, s'arc-boutent à leur porte-feuille tout en continuant de s'opposer au président de la République sur les réformes institutionnelles que ce dernier veut entreprendre.

Dans ce cas d'espèce, les deux variantes de l'opinion estiment, pour l'une qu'en se déclarant, de manière solennelle et sans ambigüité, opposées à la politique du président de la République, des personnalités comme Parfait Brice Kolélas et Claudine Munari, pour ne parler que d'elles, doivent courageusement aller jusqu'au bout de leur logique en quittant le navire gouvernemental ; pour l'autre il revient toutefois au chef de l'Etat de tirer les leçons d'une posture que certaines assimilent à une trahison, en « démissionnant » purement et simplement les intéressés. Car, comme le précise un député de la majorité, « on ne peut continuer à profiter des prérogatives gouvernementales à l'intérieur tout en combattant le pouvoir à l'extérieur ».

Il est vrai que, tel le Sphynx, le Chef de l'Etat observe un silence mystérieux. Du côté du parti Congolais du Travail, des personnalités comme André Okombi Salissa et Charles Zacharie Bowao soufflent le chaud et le froid sans qu'ait été engagée une quelconque démarche visant à les radier du parti. Bowao continuerait d'ailleurs à siéger impunément au bureau politique du PCT. De source bien informée, tous ces cas attendraient le prochain congrès pour être examinés. Pendant ce temps, les intéressés pilonnent les positions du parti tout en restant sourd aux chants de sirène réclamant leurs démissions.

Sachons toutefois que la démission est l'acte par lequel le titulaire d'un mandat ou d'une fonction fait savoir que, pour des raisons qui lui sont propres ou qui lui sont imposées, il ne veut plus ou ne peut plus l'exercer.

Le démissionnaire peut être un élu. Il peut refuser d'assumer le mandat confié par ses électeurs, situation qui conduit logiquement à l'organisation d'une nouvelle élection (élection partielle s'entend). Concernant les parlementaires, l'institution du suppléant ne joue que pour ceux dont le siège est devenu après un décès, l'entrée au gouvernement ou la nomination à toute autre fonction dont le caractère d'incompatibilité est établi. Il y aura donc lieu à démission dans les autres cas et une élection partielle devra être organisée.

La démission du président de la République est un cas de vacance qui ouvre la période d'intérim pendant laquelle la fonction présidentielle sera assurée par le président du sénat, avant l'élection du nouveau président de la République. La seule démission obligatoire est celle, dans des pays comme la France, d'un gouvernement succombant à une notion de censure à l'Assemblée Nationale. Dans ce pays, la démission du premier ministre, à la demande du président de la république, a une signification essentiellement politique. Quand à la démission d'un ministre, elle procède d'une décision de l'intéressé, mais, à la différence de la démission du Premier ministre, il peut être mis fin aux fonctions d'un ministre sans qu'il ait à présenter sa démission. Il s'agirait alors d'une simple révocation. C'est sans doute la seule formule car, dit-on, « le congolais démissionne rarement ».

Germain Molingo

RESTITUTION DES CONCLUSIONS DU DIALOGUE INCLUSIF DE SIBITI

Aimé Hydevert Mouagni, président du Club Perspectives et Réalités (CPR) ; William Bouaka, coordonnateur national de la plateforme de la société civile dénommée Consensus 2016 et Joseph Kignoumbi- kia-Mboungou, président de l'association politique baptisée « la Chaîne », ont tour à tour organisé une conférence de presse, les 28 et 29 juillet 2015 à Brazzaville. C'était pour apprécier les conclusions des travaux de Sibiti et les positions adoptées par les différents acteurs de la vie politique nationale, par rapport à l'ordre du jour de ce dialogue inclusif à savoir : la réforme des institutions et la gouvernance électorale. Cette occasion a aussi été mise à profit pour stigmatiser certaines attitudes jugées intolérables.

Aimé Hydevert Mouagny

« LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT AYANT BAFOUÉ L'AUTORITÉ DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVRAIENT QUITTER L'EXÉCUTIF »

Dans son mot liminaire, le président du CPR a exprimé une grande satisfaction, parce que l'option du changement de la Constitution du 20 janvier 2002, prise par sa formation politique depuis 2011, a fait l'objet d'un large consensus. Il est aussi satisfait de ce que, les questions relatives à la gouvernance électorale ont connu une avancée significative à Sibiti.

Aimé Hydevert Mouagny stigmatise le comportement de certains acteurs politiques, qui s'illustrent par des propos séditieux, susceptibles de nuire à l'unité nationale. Il a pointé du doigt Claudine Munari, Mathias Dzon, Parfait Kolélas, André Okombi Salissa, Charles Zacharie Bowao et Blanchard Oba.

« Après moult réflexions, le CPR s'est résolu de demander au Président de la République, de sortir immédiatement du gouvernement stricto-sensu et sans atermoiement, les ministres Parfait Kolélas et Claudine Munari, pour qu'ils jouent pleinement leur rôle d'opposant à la vision politique du Président de la République, car on ne peut continuer de profiter des avantages du pouvoir de l'intérieur et le combattre de l'extérieur », a martelé le président du CPR.

Entre autres griefs faits aux deux membres de l'exécutif sus cités, leur refus de participer

au dialogue inclusif de Sibiti convoqué par le Président de la République, pour privilégier ce qu'il appelle « un rassemblement des rebelles ». L'orateur rappelle à ces deux membres du gouvernement le principe d'observer le silence ou de démissionner, en cas de désaccord avec celui qui incarne le gouvernement.

Le président du CPR considère leur attitude comme un manque de respect pour la fonction de chef de l'Etat, alors que certains d'entre eux aspirent à celle-ci. Il demande à l'ensemble des congolais de rester vigilants et de ne pas se laisser manipuler, « par ceux là qui hier au gouvernement se sont enrichis illicitement et, une fois éjectés du gouvernement, s'érigent en opposants farouches, quand bien même ces derniers ne parviennent pas à expliquer au peuple le fondement de leur opposition ».

Selon Aimé Hydevert Mouagni, la caractéristique du politique se résume en « 3C+1 » à savoir : constance, cohérence, consistance et concordance pour la République. Ces qualités ne sont pas le propre des politiciens indexés par le président de ce parti de la majorité présidentielle. D'ores et déjà, Il en appelle à la mobilisation de tous, pour la campagne référendaire au cours de laquelle il invite à voter en faveur du changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Dominique Maléla

William Bouaka

«LA RENCONTRE CITOYENNE DE SIBITI A ÉTÉ UNE AVANCÉE MAJEURE POUR NOTRE JEUNE DÉMOCRATIE»

Le refus opposé par ces membres du gouvernement, d'obtempérer à un décret signé par le Président de la République, a suscité l'indignation du coordonnateur national du Consensus 2016 William Bouaka. « C'est une véritable incohérence que de contester l'autorité du Président de la République et continuer de répondre de lui, dans la réalisation de l'action commune du gouvernement », relève-t-il. Un tel agissement est considéré par ce dernier, comme une manœuvre susceptible d'exposer une institution, une forme grave d'incivisme.

William Bouaka reconnait en la rencontre de Sibiti, le mérite d'avoir été une rencontre véritablement citoyenne en vue d'un nivèlement des différences et une harmonisation consensuelle des points de vue. Selon ce dernier, les thèmes retenus à Sibiti, (Gouvernance électorale et Evolution institutionnelle), ont porté en eux-mêmes les germes d'un véritable consensus.

Pourquoi parler de consensus alors qu'il y a eu des tendances ?

En réponse à cette question, le conférencier a d'entrée de jeu souligné le caractère contradictoire des débats qui se sont déroulés à Sibiti et qui ont abouti à un large consensus, sur le point relatif à la gouvernance électorale. Même si trois tendances se sont exprimées en

ce qui concerne l'évolution des institutions, les participants se sont convenus de la nécessité d'intégrer de nouvelles dispositions dans le cadre institutionnel actuel.

« *La contradiction autour de l'évolution des institutions est une question majeure mais celle-ci s'impose. Ceux qui défendent aujourd'hui la Constitution du 20 janvier 2002, ne s'opposaient-t-ils pas systématiquement à celle-ci hier ? De qui se moque-t-on ? C'est pour cela que le consensus s'impose*», a fait observer l'orateur.

L'orateur affirme qu'en ce qui concerne la gouvernance électorale, Sibiti a préservé les acquis de Dolisie. « L'expérience de cette rencontre citoyenne de Sibiti a été sans nul doute, une avancée majeure pour notre jeune démocratie. S'unir pour un avenir institutionnel fiable et responsable devient donc du fait du consensus qui s'est dégagé à Sibiti, un devoir citoyen et patriotique. L'intérêt supérieur de la nation doit être notre préoccupation majeure. Rassemblons ce qui est épars dans un nouvel ordre institutionnel », a-t-il indiqué.

A la question de savoir pourquoi parler de consensus alors qu'une frange de l'opposition s'est engagée dans un dialogue alternatif, William Bouaka a répondu que le dialogue inclusif de Sibiti a été convoqué par décret présidentiel en toute légalité (la loi lui en donne les prérogatives), tandis que le dialogue inclusif est une initiative d'un citoyen.

Le président de cette plateforme de la société civile prônant le dialogue a salué la recommandation sur l'institutionnalisation du dialogue au Congo. Il a lancé un appel à ses compatriotes, d'accepter et de pratiquer le dialogue avec joie et détermination. Le conférencier s'est réjoui de ce que même la frange de l'opposition dans toute sa radicalité en a saisi l'importance.

« *Comment réagiront ces partisans du statu quo sur la question de la réforme institutionnelle, si les conclusions issues de leur réunion n'attirent pas l'attention des partisans d'une nécessaire évolution des institutions ? Les uns n'ont pas plus de droit que les autres* ». Et William Bouaka de conclure : c'est ici tout le sens d'une démarche consensuelle à défaut de laquelle, un référendum s'impose.

D.M.

Joseph Kignoumbi kia M'Boungou

«L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DANS LES DÉLAIS CONSTITUTIONNELS EST PROBLÉMATIQUE»

Au nombre des acteurs de la politique nationale qui pensent que le changement de la Constitution du 20 janvier 2002 est sans objet figure le président de l'association à caractère politique dénommée La Chaine, Joseph Kignoumbi kia M'Boungou. Selon ce dernier, le consensus sur cette question n'a pas abouti à Sibiti. Il a démontré que les matières proposées aux réformes sont soit contenues dans l'actuelle Constitution, soit relèvent d'une simple révision de celle-ci.

Au stade actuel du débat sur le changement ou non de la constitution du 20 janvier 2002, le président de La Chaine s'interroge sur le déroulement dans les délais constitutionnels, de l'élection présidentielle de 2016 et l'organisation d'un référendum pour répondre à la question « *oui ou non au changement de la constitution* ».

« *Conformément à l'article 62 de la Constitution, le premier tour aura lieu au plus tôt le 2 juillet et au plus tard le 12 juillet 2016. Sachant qu'il reste 11 mois pour atteindre la date buttoir du 12 juillet 2016, sachant aussi par ailleurs que le président de la République est tenu par son propre calendrier avec l'organisation en septembre prochain des jeux africains, il ne lui reste que 9 mois, on se pose un certain nombre de questions* ».

Au nombre de celles-ci, le conférencier se pose la question de savoir comment en un laps de temps aussi court, peut-on organiser une élection crédible sans avoir réglé le problème de la mise en place d'une commission électorale indépendante et celle de la maîtrise du fichier électoral ; comment en un laps de temps peut-on organiser un premier référendum pour répondre à la question «*oui ou non au changement de la constitution*» ; un deuxième référendum pour acter ou non le projet de constitution qui sera soumis au peuple congolais et enfin, l'élection présidentielle crédible que le peuple congolais appelle de tous ses vœux.

Joseph Kignoumbi-Kia-M'Boungou a réaffirmé son appartenance à l'Upads, la période de suspension ayant déjà expiré. Il a rappelé que La Chaine a pris part aux consultations et au dialogue de Sibiti, parce que son président pense que les intérêts du pays sont au dessus des intérêts partisans.

D.M.

L'OPPOSITION RADICALE BÂTIT SA STRATÉGIE DE COMMUNICATION SUR LE MENSONGE

La posture affichée, depuis la tenue du fameux dialogue dit alternatif de l'opposition, par quelques-uns de ses grands ténors donne le net sentiment qu'ils sont saisis d'un prurit aigü. Il suffit d'observer la fréquence avec laquelle ces ténors envahissent les antennes des médias tant internationaux que nationaux pour s'en apercevoir. Cette frénésie soudaine pour les médias dissimule mal leur conviction que la "vente" de leur dialogue n'est pas aisée à se faire. Le recours systématique à la désinformation, au mensonge le plus vulgaire pour espérer sortir du pétrin dans lequel se trouve l'opposition explique l'absence de sérénité dans ses rangs.

En effet, on ne peut plus se mettre à suivre les actualités africaines sur une certaine chaine internationale sans entendre un des représentants de cette opposition débiter des mensonges sur le monologue de Diata, un quartier de Brazzaville.

Le premier gros mensonge concerne la participation de représentants de la majorité présidentielle au monologue de Diata. On cite Oba Blanchard, Okombi Salissan et Guy Brice Parfait Kolelas. Pour donner un peu plus de poids à cette liste hyper squelettique de transfuges en réalité, ils y ajoutent le nom de Claudine Munari, l'actuel ministre du commerce et des approvisionnements. Il est bon de savoir ou de se rappeler que les trois premières personnes citées avaient déjà pratiquement levé l'ancre à la majorité tant et si bien qu'ils n'apparaissaient plus en compagnie des autres partenaires de ce regroupement lors des manifestations officielles. Le clash s'était produit avant même que n'émerge la question sur le changement ou non de la Constitution. Ces derniers apparemment ne recherchaient qu'une occasion pour officialiser leur actuelle orientation politique qui est désormais ancrée dans l'opposition. Il n'y a qu'à entendre le véritable pamphlet lu par Oba Blanchard , à l'ouverture de leur monologue, contre le pouvoir pour comprendre que son éloignement de ses partenaires d'hier n'a absolument rien à voir avec l'avenir institutionnel du pays. Pour les analystes sérieux de la politique congolaise et de ses acteurs, Oba Blanchard qui traine de nombreuses et lourdes casseroles se trouve en réalité en quête de virginité politique. Guy Parfait Kolelas avait déjà un pied dehors d'autant que lors d'un congrès du Mcddi, il avait annoncé publiquement son intention de briguer la présidence de la République en 2016. Dans cette perspective, il sollicitait le soutien du chef de l'Etat actuel. Pour ceux qui savent lire entre les lignes, cette attitude exprimait une dénonciation à peine voilée des relations existant entre lui et le président de la République, entre son parti et la majorité présidentielle. Du reste, afin de mieux expliciter sa position sur ces relations avec le chef de l'Etat et la majorité présidentielle dans une interview à la télévision congolaise, il faisait la distinction entre la famille et la politique. Dès cet instant son appartenance à la majorité présidentielle ne tenait plus que sur la forme. Son cœur n'y était plus.

D'ailleurs, selon certaines indiscrétions, bien que détenteur d'un poste ministériel important au sein du gouvernement, il ne s'est jamais senti réellement à l'aise au sein de la majorité présidentielle. Le débat autour de l'avenir des institutions du pays a été du pain béni pour lui de rompre avec ce regroupement de partis soutenant le président Denis Sassou N'Guesso. Guy Parfait Brice Kolelas nourrirait surtout des ambitions nationales. Le clash entre Okombi Salissan et la majorité présidentielle n'est pas intervenu à la faveur de la discussion sur l'avenir institutionnel du Congo. Des discours enflammés de cet acteur politique sur le respect et la défense de la démocratie qu'il tenait lors des meetings du cadd constituaient au fond des charges contre le président de la République. Ce, alors qu'il était encore ministre. Mais ici également, le débat qui clive le microcosme politique congolais constitue une aubaine pour régler ses comptes avec le pouvoir. Cependant, lui autant que Guy parfait Brice Kolelas, se découvre un destin national. Quant à Claudine Munari citée parmi les représentants de la majorité présidentielle, ce n'est ni plus ni moins qu'une grosse supercherie politique. Il est vrai qu'elle est au gouvernement mais elle le doit non à une quelconque allégeance à la majorité présidentielle mais à la politique d'ouverture pratiquée par le président Denis Sassou N'Guesso. Pour preuve, son député n'est pas inscrit dans le groupe parlementaire de la majorité présidentielle.

En définitive les fameux représentants ne sont que des personnes ayant eu des bisbilles longtemps avec le pouvoir. Le débat sur l'avenir institutionnel est venu leur donner l'occasion de punir ceux qui les ont empêché de faire durer encore l'orgasme politique. Il serait hasardeux de la part de l'opposition radicale de se flatter d'une telle prise politique et de la brandir comme un trophée. Déjà certains d'entre eux, par leur nouvelle posture politique, ont provoqué un schisme au sein de leur formation politique. Ils ne sont plus, de ce fait, crédibles qu'auprès d'une partie de militants et sympathisants de leur formation politique. Le reste le boude et ne l'a pas suivi dans sa nouvelle aventure. Il a perdu tous les députés du Mcdi qui ont rejoint l'autre aile du parti. La situation est plus grave pour Oba Blanchard qui est désavoué par la base au Msd. Elle l'accuse de s'être rendu coupable d'apostasie. Comme on peut le constater aisément, considérer ces acteurs politiques comme des représentants de la majorité présidentielle au monologue de Diata est inapproprié. Autrement, ils auraient déjà regagné leur parti pour expliquer les conclusions du dialogue dit alternatif.

Le deuxième gros mensonge déversé sur les ondes de Rfi par les représentants de l'opposition radicale a trait aux raisons de son absence au dialogue national tenu à Sibiti. Mierassa qui est intervenu au nom de cette opposition radicale en a, avec une désinvolture affligeante, attribué la cause au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. A entendre le leader du Pdsc, le chef de l'Etat aurait exclu l'opposition radicale du dialogue.

En pondant un tel mensonge sur Rfi, Mérassa était-il bien conscient qu'il devait être suivi par des congolais ? Ce, dans la mesure où de nombreux concitoyens n'ont manqué aucune étape du processus ayant finalement débouché sur la tenue du dialogue national à Sibiti. En l'occurrence, les concertations nationales initiées par le président de la République. Il n'échappe à personne que l'opposition radicale avait marqué son hostilité à cette initiative. Elle n'avait daigné répondre positivement à l'invitation présidentielle.

En dépit des garanties données; notamment la liberté d'expression et surtout le fait qu'il n'y aurait pas de sujet tabou à ces consultations, l'opposition est demeurée figée dans sa logique de refus. Son intransigeance avait fini par irriter l'opinion. Mais loin de se laisser aller au désappointement, la perche présidentielle demeurait tendue aux leaders de l'opposition radicale jusqu'au moment où ces derniers ont tenu leur propre dialogue.

L'auto surestimation de leur position sur l'échiquier politique national leur a fait sans nul doute croire qu'en rejetant ostensiblement la main tendue de la République, le dialogue national de Sibiti se solderait par un échec fumant et fumeux. Ce qui leur aurait permis de revendiquer une certaine légitimité. Mais la réalité s'est révélée contraire aux prévisions de l'opposition radicale. Ainsi, aux yeux de l'ensemble des observateurs tant nationaux qu'étrangers, Sibiti a présenté un débat de qualité. Ceci d'abord en raison de la diversité des intervenants. On y a noté la présence des politiques de tous bords au nombre desquels ceux qui ont bâti leur réputation par le refus de la langue de bois à l'instar de Kignoumbi-Kia-Mboungou, le Cnr du pasteur N'Toumi. La société civile congolaise y compris des représentants de l'Eglise ont pris part à ce débat. La qualité de ce dernier tient surtout à la liberté de ton observée à Sibiti. La meilleure preuve est incontestablement donnée par le fait que le dialogue n'a pu se terminer par un unanimisme sur des points considérés comme clivants. C'est le cas notamment du changement ou non de la Constitution du 20 Janvier 2002.

Autant dire que les accusations entendues à l'encontre du dialogue avant même sa tenue qu'il sera une assemblée godillot ont fini par se fracasser au contact de la réalité. L'opposition, auteure de ces accusations, qui s'en est rendu compte s'emploie à vouloir sauver sa face en usant du mensonge dans les médias pour continuer à discréditer le dialogue national.

En le faisant elle se ridiculise davantage. Mais par sa manière de gérer la situation nationale actuelle, cette opposition démontre, s'il en était encore besoin, qu'elle se trouve encore à des années-lumière d'acquérir les capacités et le talent nécessaires et indispensables pour conduire séreinement les destinées d'un pays comme le Congo aux dimensions modestes mais traversé par des contradictions nombreuses et plus ou moins inextricables les unes autant que les autres.

Laurent Lepossi

NIGHT CLUB Vertu

La Direction du Night Club VERTU a le plaisir d'informer son aimable clientèle qu'elle y trouvera désormais des chambres bien climatisées. Une opportunité exceptionnelle pour les personnes en quête d'un repos bien mérité.

NIGHT CLUB VERTU

N° 40 rue Arc-en-Ciel Nkombo-Matari (non loin du CNRTV) - Brazzaville

Juste Bernadin GAVET, 1er secrétaire de la FMC

« LES CONCLUSIONS DU MONOLOGUE DE DIATA NE SAURAIENT ÊTRE OPPOSABLES À CELLES DE SIBITI »

Deux ans après son élection en qualité de premier secrétaire de la Force Montante Congolaise (FMC), Juste Bernadin Gavet a animé sa première conférence de presse, le 1er août 2015 à Brazzaville. Celle-ci lui aura permis « d'apprécier froidement l'actualité politique nationale, afin de préserver nos compatriotes de l'instrumentalisation, la manipulation, l'incitation à la violence ainsi qu'à la haine». Il s'est focalisé sur les faits d'actualité suivant : le dialogue de l'opposition, le phénomène du banditisme et les déclarations du président américain. Nous publions ci-dessous, un large extrait de cette conférence.

Juste Bernadin Gavet

En effet, pendant que le 17 juillet 2015, la nation congolaise écrivait une nouvelle page de son histoire, avec la clôture du Dialogue National Inclusif Sibiti 2015, qui a regroupé les partis et associations politiques, la société civile, les confessions religieuses, les institutions constitutionnelles, l'administration publique et les individualités à Brazzaville, une frange de l'opposition préparait une réunion dont les finalités étaient jusqu'ici inavouées.

D'aucun, par ignorance ont appelé cette réunion « dialogue alternatif de l'opposition » ; d'autres l'ont qualifiée de « forum sur le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique »; tandis que la nation elle, s'indignait de voir ses filles et fils se constituer en menace pour elle, sa paix et sa cohésion sociale.

Il est évident qu'en démocratie, chaque citoyen a le droit d'exprimer et diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit, l'image ou tout autre moyen de communication (Art. 19 de la Constitution). Il en demeure vrai que celui- ci a non seulement le devoir de préserver les valeurs culturelles nationales dans un esprit de dialogue et de concertation, de contribuer au renforcement de la cohésion et de la solidarité nationales ; mais aussi de préserver la paix, l'indépendance nationale, l'intégrité territoriale et la défense du pays. (Articles 44 et 45 de la Constitution).

C'est donc en tant que citoyen responsable, soucieux de préserver la paix et la cohésion sociale, d'éveiller la conscience collective que nous nous présentons devant vous, pour relever en ce qui concerne la réunion de Diata, les faits ci-après.

Bien qu'elle procède de la liberté de réunion, elle appelle néanmoins à quelques observations qui nous aiderons à mettre en évidence certains paradoxes et d'apprécier le niveau de responsabilité de ses organisateurs.

Sur la forme, force est de constater qu'à la différence du Dialogue National Sibiti 2015, convoqué par décret n° 2015-691 du 9 juillet 2015, la réunion de Diata a été convoquée par la conférence des présidents des forces politiques et sociales opposées au changement de la constitution du 20 janvier 2002, une structure ad 'hoc dépourvue de toute légalité et qui ne tire sa légitimité que dans les rangs de ses partisans. Dès lors, les conclusions issues de cette rencontre, qui de loin reste une rencontre classique d'une plate-forme politique, ne sauraient être opposables à celles de Sibiti, organisé conformément aux lois et règlements en vigueur, moins encore aux pouvoirs publics qui ne sont pas liées par les actes des partis et groupements politiques. Cette notion classique ne saurait être obligée par nos compatriotes, estampés légalistes aujourd'hui.

Dans le fond, sans le vouloir, les participants au forum de Diata ont réaffirmé la nécessité de faire évoluer nos institutions. En effet, après quatre jours de travaux en commission et en plénière, les participants à la réunion de Diata n'ont pas pu relever un seul point fort de la Constitution du 20 janvier 2002 pouvant justifier son maintien en l'état, à part se prononcer sur l'opportunité du changement en s'appuyant sur des axes historique, politique, juridique social et diplomatique parfois erronés.

Il apparaît dès lors que leur seul et unique problème n'est pas la Constitution qu'ils reconnaissent tous mauvaise, mais la personne de Denis Sassou N'Guesso qui jusqu'ici n'a jamais évoqué la question de sa candidature, à part sa volonté de doter le Congo des institutions qui s'adaptent au temps et aux opportunités.

Dans le même ordre, il n'apparait aucune contradiction de fond quant à la volonté des forces vives de la nation ayant pris part au Dialogue National Sibiti 2015, d'améliorer qualitativement le processus électoral en République du Congo, afin de permettre aux Congolaises et Congolais, de choisir dans l'équité et la transparence renforcée, ceux qui demain, seront appeler à les représenter. Ce qui laisse sans objet les assises de Diata sur la question.

De ce qui précède, il apparaît aisément, aux yeux des démocrates et des citoyens avertis, que le forum de Diata n'est plus ou moins qu'une simple agitation, un lot de consolation, un moyen pour ceux qui prédisaient l'échec du Dialogue National Sibiti 2015, de se laver la face devant leurs partisans et quelques médias qui leur confèrent une certaine crédibilité.

Cette agitation n'impressionne en rien la jeunesse congolaise qui est une jeunesse responsable et consciente de son avenir.

Elle lui permet simplement de prendre ses dispositions, afin de barrer la route à tous les marchands d'illusion qui instrumentalisent la peur et promettent le chaos. Nous disons: plus jamais ça.

Ainsi nous condamnons avec la dernière énergie le pseudo appel au peuple congolais, véritable mascarade pour donner quitus aux partisans de quelques partis en mal de stratégie de poser les actes de vandalisme et perturber la quiétude sociale.

Nous réaffirmons notre engagement à ne pas céder à ces manipulations et informons l'opinion nationale et internationale, de la détermination de la jeunesse congolaise, à défendre la démocratie, la tolérance et le respect des droits fondamentaux.

Par ailleurs, nous appelons le peuple à s'approprier son pouvoir souverain et d'inviter le Président de la République, à convoquer le référendum, comme il l'avait affirmé dans son message sur l'état de la nation le 12 août 2014 en ces termes : « …l*es institutions doivent non seulement fonctionner en symbiose, mais surtout elles doivent puiser dans le peuple l'indispensable légitimité, afin de s'adapter aux temps et aux opportunités* ».

Dominique Maléla

LIBRES PROPOS

LA LEÇON D'AVEUGLEMENT DE L'OPPOSITION RADICALE

Je ne suis pas de ses admirateurs et pourtant, pendant un temps relativement long, j'ai cru Tasty Mabiala capable de répondre à la fidélité de ma sympathie à son égard par une lucidité sans faille. J'avais même écrit dans d'autres colonnes qu'il n'était pas arrivé à la tête de l'UPADS par hasard. Son élévation reposait sur d'indéniables compétences politiques, son talent de tribun ainsi que sa remarquable maîtrise des dossiers. Même si sa marge de manœuvre s'avérait étroite, au moment de son élection, j'estimais qu'il avait le sens politique nécessaire pour apprécier avec intelligence le cours des choses et finalement s'imposer comme une star de la politique.

Mon désenchantement est hélas à la hauteur de ce flot d'aveuglement, d'égarement et peut-être même de folie qui caractérise l'attitude actuelle du patron de l'UPADS et de ses amis réunis au sein du FROCAD (Front pour le respect de l'ordre constitutionnel et pour l'alternance démocratique) qui de plus en plus versent dans l'indécence politique et une sorte de démence. On laissera aux psychanalystes le soin de se pencher sur le cas cliniquement préoccupant de ces étranges patients, tout comme on laissera aux académiciens le soin de fixer nos amis sur le sens réel de l'adjectif alternatif.

Nous laisserons également aux historiens la latitude de rappeler à ces infatigables défenseurs de la démocratie qu'il y a encore peu de temps, eux-mêmes ne trouvaient pas de mots assez durs pour fustiger une Constitution qu'ils assimilaient à un coup d'état permanent contre la République tout en chargeant le régime qui avait enfanté pareille « monstruosité » de tous les maux.

Ce qui parait plus préoccupant à mes yeux ce sont les pitoyables contorsions auxquelles se livrent les membres du FROCAD, qui, ayant refusé hier de prendre part au dialogue national de Sibiti, dûment convoqué par le président de la République (le seul habileté à le faire en vérité) organisent à la hussarde un dialogue dit alternatif, qui n'a de toute évidence aucune légitimité. Et le plus cocasse dans cette affaire c'est que les organisateurs de ce pseudo dialogue aient eu l'idée saugrenue d'aller remettre ses conclusions au Chef de l'Etat. C'est le comble de l'indécence et de l'irresponsabilité. On se défile devant un vrai dialogue permettant un échange sain avec les autres composantes de la nation, un moment permettant aussi de mieux réfléchir, de s'interroger et d'affiner son jugement. On privilégie un pseudo-événement qui ne visait que « la propagande (contre la reforme des institutions) et la polémique (l'arme par excellence des pleutres) » pour paraphraser Albert Camus.

Car qu'est-ce qu'a été le dialogue alternatif en réalité ? Un défouloir anti-sassouiste en libre service, d'autant plus aisé qu'il est organisé par les donneurs de leçons brevetés. Vous l'avez compris : il s'agit de la pléiade des bonimenteurs patentés et autres auteurs de bobards, de blablas et de propos cousus de fil blanc.

Dans le genre, la palme de la stupidité revient sans conteste à André Okombi Salissa condamnant le dialogue national de Sibiti où se planifieraient « les morts des autres » et appelant à une croisade contre «un pouvoir totalitaire». Un de ses alliés de circonstance, en l'occurrence Mathias Dzon, n'a pas fait preuve de plus finesse lorsqu'il affirme que Sibiti serait un pauvre bled perdu dans une sorte de forêt vierge. Ou il n'a jamais mis les pieds à Sibiti ou il fait exprès, dans les deux cas le président de l'ARD décroche la palme de la tartufferie politique.

Mais loin de nous l'idée de brocarder inutilement l'opposition, si utile en démocratie. Tout au plus nous conseillons à ses membres les plus radicaux de relire La Fontaine, un penseur sage et transgressif qui, en faisant parler la bête qui est en nous, est allé au plus profond de la nature humaine. J'ai chosii au hasard trois extraits de l'œuvre du célèbre fabuliste pour constituer la trame d'une indispensable méditation :

« Les grenouilles qui demandent un roi » : « de celui-ci contentez-vous/ de peur d'en rencontrer un pire » ; le «Lièvre et la perdrix» où celle-ci, du haut de son refuge, se gausse du rongeur assiégé par des chiens, sans voir venir l'aigle qui va la réduire en charpie ; enfin la leçon que l'on devrait tirer de ce bouc coincé au fond d'un puits avec le rusé renard qui lui apprend qu' « en toute chose il faut considérer la fin ». On dit que les vertus poussées à l'excès virent rapidement au vice. Cette leçon vaut bien un fromage.

Aimé Raymond Nzango

8ème réunion du Groupe International de Contact sur la RCA

CHARLES RICHARD MONDJO RÉAFFIRME LA SOLIDARITÉ DU CONGO ENVERS LE PEUPLE CENTRAFRICAIN

Charles Richard Mondjo, Ministre de la Défense nationale est rentré d'Addis-Abeba en Ethiopie où il a présidé le 27 juillet dernier, la 8ème réunion du Groupe International de Contact sur la République centrafricaine. Cette réunion qui s'est tenue à la veille des échéances cruciales pour le processus de transition, notamment la tenue du référendum constitutionnel, les législatives et la présidentielle revêtait une importance capitale.

L'examen de la situation en République centrafricaine depuis la 7ème réunion du Gic-RCA, tenue à Brazzaville, le 16 mars dernier, a été au cœur des préoccupations de la rencontre d'Addis-Abeba. Les communications de plusieurs personnalités, dont celle du Premier Ministre centrafricain, des Représentants spéciaux de l'UA et des Nations Unies ont édifié l'auditoire sur les évolutions de la situation réelle sur le terrain. En dépit de quelques incidents mineurs, l'on note que la situation sécuritaire dans son ensemble enregistre une nette amélioration grâce à l'appui des Forces internationales, Minusca et Sangaris. C'est autant dire que, pour le rétablissement de la paix en RCA, il faudra aussi compter sur le soutien de tous les partenaires. Les fruits de ce retour progressif à la paix n'ont pas tardé à se manifester dans le pays. Dès lors, on constate le retour modéré mais réel de la croissance économique. On signale également une augmentation significative des recettes intérieures dont une partie est la conséquence d'un meilleur recouvrement de la TVA par les services des impôts.

Charles Richard Mondjo présidant les travaux du GIC-RCA

Plus de solidarité sollicitée

Conscients du fait que ce pays ne pourra jamais sortir du bourbier dans lequel il a été plongé sans une aide extérieure, plusieurs intervenants ont souligné les principaux défis à relever au nombre desquels figure en bonne place le strict respect du calendrier électoral. Pour y parvenir, un large soutien s'impose, d'abord celui des Africains mais également de la Communauté internationale.

Voilà pourquoi, quelques participants ont exprimé la détermination de leurs organisations et pays respectifs à accompagner les autorités et le peuple centrafricains, en vue de mener à son terme la transition politique en cours.

Prenant la parole à son tour, le Ministre congolais de la Défense nationale a décliné la position de la République du Congo sur la solidarité en ces termes : « *c'est dans cette optique que s'inscrivent les efforts de son Excellence Denis Sassou N'Guesso, Président de la République du Congo, médiateur International dans la crise en Centrafrique. De ce fait, il invite fortement toutes les parties prenantes à mobiliser les énergies nécessaires en termes de ressources humaines, matérielles et financières pour que nous atteignons l'état final recherché, c'est-à-dire le bien vivre ensemble dans un espace apaisé et sécurisé pour tous les Centrafricains* ».

Force est de noter que, jusqu'à ce jour, certaines promesses et des engagements ont été respectés, mais beaucoup reste à faire du côté des donateurs. C'est dans ce sens que les participants ont exhorté la communauté internationale à poursuivre son appui aux autorités de la transition en mobilisant les financements nécessaires pour la mise en œuvre du programme DDRR dont le montant s'élève à 28.5 millions et 20 millions de dollars pour le programme complémentaire de réduction de la violence communautaire (CVR). Au plan interne, le 10 mai dernier, a été signé, l'Accord sur les principes du DDRR et d'intégration dans les corps en uniforme de l'Etat Centrafricain entre le gouvernement de transition et les Groupes armés. Comme on peut le constater, la Réforme du Secteur de la Sécurité constitue l'un des enjeux majeurs dans la résolution de la crise centrafricaine. Il revient toutefois aux Centrafricains de s'entendre sur la nature de la future Force publique.

Tenant compte de ces avancées significatives, et pour préserver la paix, la 8ème réunion a lancé un appel aux autorités de la Transition afin qu'elles garantissent le respect de la Charte constitutionnelle de Transition, notamment sur la question de l'inéligibilité des acteurs politiques ayant géré la transition. Il revient donc aux Centrafricains de comprendre que le destin de leur pays se trouve entre leurs mains. Pour cela, toutes les parties doivent se faire violence afin de parvenir au rétablissement de la paix.

Daniel Obilangounda

PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES PARADOXES

◆Que se passe t- il à la CRF ?

Un recensement des retraités se déroule actuellement à la Caisse de Retraite des Fonctionnaires (CRF). De sources concordantes, il s'agit de maîtriser leur nombre afin de pouvoir solutionner la question des arriérages et arriérés de pensions. Pour être conforme avec l'opération, les retraités doivent présenter leur titre de paiement. Or certains pensionnés ont déjà leur titre sur le document portant le visa du chef de service vérification depuis plus d'un an. Mais, on leur exige encore ce titre de paiement. Bizarre ! Que recherche t- on ?

◆Mastodontes «embouteilleurs »

Décidemment il existe des gens qui ne vivent que pour causer des ennuis à autrui. Les conducteurs de gros véhicules de transport de marchandises font partie de cette catégorie sociale. Au volant des engins très amortis, ils occupent les rues et s'immobilisent à des endroits très fréquentés pour livrer le contenu de leur cargaison (souvent des casiers de bouteilles de bière) ou jeter dans une partie de la rue des matériaux de construction, tels le sable ou de la caillasse. Quand ils tentent de circuler comme les autres mécaniques, les pistons manquent de puissance lorsqu'il s'agit d'affronter une petite pente. Epuisés, ils s'immobilisent dans les vallées et constituent de véritables obstacles pour les autres engins obligés de passer des interminables heures d'attente sur un tronçon qui n'en demande que quelques minutes.

◆ Chéri, on se voit quand ?

La question émane d'une femme libre qui s'interroge sur les absences de son Jules très fauché. La starlette vit au domicile de sa mère. Après des coups de fils infructueux, elle choisit d'aller vers une cabine téléphonique pour le surprendre. L'homme qui décroche est surpris d'entendre la voix de sa copine au bout du fil. Elle lui pose la question qu'il n'aime plus entendre : « chéri, on se voit où ? ». Celui-ci se racle d'abord la gorge et répond:

- Tu me demandes on se voit où ? Bien évidemment chez toi. J'arrive.

- Mais bébé, tu sais que je vis avec maman et je lui dois du respect. Trouvons comme d'habitude un petit hôtel dans le quartier, ce sera mieux d'être seuls.

- Je pensais que tu voulais me voir, maintenant il est question d'aller à l'hôtel, répond t-il en colère. Dans ce cas, prépare l'argent pour payer la chambre et ta consommation. Moi, je suis fauché.

◆Suicide collectif

La plupart de personnes, les femmes adultes surtout, se plaignent des douleurs de rhumatismes et paludisme chronique qu'aucun médicament ne peut vaincre. A bien observer leur vie quotidienne, il s'agit de femmes qui passent presque leurs nuits à la belle étoile à la portée du froid et des moustiques à cause des veillées funèbres auxquelles elles assistent. La solidarité familiale, les amitiés infaillibles poussent certainement à ce genre de contraintes. Mais ignorant que le froid et les moustiques auxquels on s'expose figurent parmi les principales causes de leurs ennuis de santé.

◆ Route Nkombo/ Moukondo toujours dans le noir

Les 11èmes jeux africains frappent à nos portes. Le magnifique stade olympique construit pour les accueillir se trouve à Kintélé. Pour s'y rendre, plusieurs Brazzavillois passeront par l'incontournable route Moukondo/ Nkombo. Malheureusement, celle-ci a presque perdu son éclairage public. Les lampadaires qui devraient fonctionner à partir des panneaux solaires sont devenus de simples ornements ou des enjoliveurs. Pourquoi ne pas redonner l'éclat à cette voie par le remplacement des ampoules ou des panneaux défaits ?

LE M2NR LANCE «FRATERNITÉ 2015»

Le premier grand axe du plan d'action du Mouvement national pour la nouvelle République (M2nr) s'exécutera à partir du 4 août de l'année en cours. Dénommé «Fraternité 2015», ce programme est un condensé d'activités sportives et culturelles fondées sur la solidarité, le partage et l'espérance.

Dans un point de presse prélude à la mise en œuvre du projet, le chargé de la communication du M2nr a présenté «Fraternité 2015» comme un ensemble de chantiers de solidarité qui s'exécutera tout le long de l'année dans tous les départements du Congo. Léon Juste Ibombo précise qu'il s'articulera autour de plusieurs projets de grande portée. Il s'agit notamment de l'organisation d'un tournoi de football inter quartiers du 4 au 11 août et d'une compétition sportive inter arrondissements regroupant les meilleures équipes de football issues du tournoi inter quartiers du 22 au 29 août à Brazzaville.

Le programme prévoit également l'accompagnement de la coupe du cacao, en marge des festivités marquant le 55ème anniversaire de l'indépendance du Congo et la 11ème édition de la municipalisation accélérée en cours dans la Sangha. Le concert Biso na biso, le 13 août à Ouesso, dont les prestataires seront les artistes nationaux, fait partie des activités retenues pour agrémenter les festivités de l'indépendance. A cela s'ajoutent la marche du flambeau des

Présentation du programme du M2NR

adhérents du M2nr à Ouesso le 13 août prélude au concert, pour magnifier la fraternité, la paix et l'appartenance à la communauté nationale. En dehors d'une coupe de Ndzango M2nr prévue à Brazzaville, il est aussi programmé des activités spécifiques à l'autonomisation des jeunes. Elles se matérialiseront par des formations aux métiers de menuiserie, de couture, de bureautique ; de mécanique, d'électricité…

C'est le stade Nzabana Jadot et ex Yougos de Bacongo qui abriteront les premières compétions et le démarrage officiel de «Fraternité 2015», dont le clou sera la remise des trophées aux meilleures équipes, aux meilleurs joueurs et aux meilleurs buteurs.

Avec 534 associations membres, M2nr est une formation citoyenne de conscientisation populaire dont les actions se réalisent sous la forme des rencontres citoyennes et des chantiers de solidarité.

Ernest Otsouanga

Quartier Moukondo

MEURTRE EN PLEIN JOUR A MAZALA

Ce lundi 27 Juillet 2015 restera longtemps gravé dans la mémoire des habitants de Mazala à Moukondo. Ce jour-là, ils ont été les témoins d'un meurtre commis sous leurs yeux par un véritable sicaire en tenue militaire. Mais plus que le crime lui-même, c'est la passivité des populations qui est affligeante dans cette affaire. Elle a constitué l'un des facteurs facilitateurs de cette opération criminelle.

Dans la matinée de ce jour-là, alors que de braves concitoyens se rendent chacun à son lieu de travail, leur attention est soudainement attirée par une altercation entre un homme en tenue militaire et un autre accompagné d'une femme, apparemment sa conjointe. Le militaire se jette sur ce dernier et lui plante un poignard à la carotide. A l'issue de son acte létal, il rejoint tranquillement son ami qui l'attendait sur un «djakarta» pendant que beaucoup de sang jaillissait du cou de la victime. Par la suite, ils ont poursuivi leur chemin sans anicroche. C'est à ce moment que la population qui se trouvait au rond-point Mazala est comme sortie de la torpeur. Elle s'est rendu auprès de la victime pour lui porter secours en la transportant au Chu. Après une perte importante du sang, le malheureux a rendu l'âme en route.

De bribes d'informations obtenues sur les lieux, il ressort que l'assassin fut le mari de la femme en compagnie de la victime. Mais depuis 5 ans, ils ne vivent plus ensemble. La dame s'est remariée et a fait avec son nouvel ami qui vient d'être assassiné, deux rejetons. D'où l'étonnement des personnes présentes sur les lieux du crime face à la réaction du criminel. Dans ces conditions peut-on encore qualifier ce crime de passionnel ? En attendant que la justice soit saisie de cette affaire et qualifie en toute connaissance de cause ce crime, il semble que le sicaire court toujours. Cependant on ne peut passer sous silence l'inaction des populations pendant le déroulement de l'action. Elles ont laissé le criminel commettre son acte et repartir comme s'il s'agissait d'un acte banal. On ne peut imaginer un seul instant qu'avec un poignard, il aurait pu maitriser toute la foule, si celle-ci s'était abattue sur lui.

Pourtant, elle le fait souvent lorsqu'un malheureux voleur est pris en flagrant délit. Ou encore quand pour une maladresse, un chauffeur heurte une personne avec son véhicule. Il est possible que chacun ait eu peur pour sa vie d'autant que se voyant cerné, le meurtrier pouvait faire le maximum de victimes dans la foule avant de se rendre où de se faire lyncher, selon le principe «je n'irai pas seul» .Certes, mais il y a quand même ,à coté ,l'école nationale supérieure de la police et un peu plus loin le poste de sécurité publique de Moukondo. Saisis, ils auraient pu intervenir. Les témoins du crime affirment que les policiers qui assuraient la régulation de la circulation au rond-point de Mazala ce jour-là n'ont pas bronché pendant que se déroulait la scène.

Mais pour l'essentiel, il est souhaitable que les forces de la sécurité civile mènent un travail de mobilisation des populations sur la nécessité de protéger et de sauver des vies humaines, car, comme l'écrivait un grand penseur français «*La vie ne vaut rien mais rien ne vaut la vie*» Ceci afin d'éviter la perpétuation de tels actes dans la ville.

L.P.

Humeur

VACANCES À PLUSIEURS VITESSES

La période de repos des élèves après une année scolaire remplie atteind son point culminant pour certains élèves, même si d'autres attendent encore les résultats des examens d'Etat : Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE), Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC), Baccalauréat au niveau de l'enseignement général. Grosso modo, l'heure est à la détente, la relaxation des nerfs et aussi des muscles, surtout pour les élèves habitant les grandes villes.

A l'intérieur du pays, les vacances sont pour les enfants une occasion de basculement dans un nouveau monde. Celui du travail de la terre, de la chasse et de la pêche. Les parents qui se sont évertués pendant l'année scolaire à entretenir presque seuls leurs champs, bénéficient d'un apport physique considérable de leurs pupilles dans leur besogne. La force de travail des enfants capables de défricher de nouvelles étendues dans la forêt est une aubaine. Il s'agit de délimiter et de débroussailler les surfaces qui seront ensuite brûlées pour enrichir les sols à la prochaine saison des pluies.

Les enfants des chasseurs participent à la traque du gibier dont la viande est écoulée vers les marchés locaux. Le fruit résultant de la vente, jalousement fructifié, servira à l'achat des fournitures scolaires à la prochaine rentrée des classes. C'est dire que le poids du cartable de l'élève se mesure au nombre d'heures de privation de sommeil matinal. Il faut se réveiller tôt pour débusquer le gibier ou encore veiller une bonne partie de la nuit dans les buissons pour surprendre sa proie.

Mêmes privations pour ceux qui choisissent de faire la pêche. Sauf que dans le monde aquatique il faut affronter des adversaires redoutables : les moustiques, le froid et d'autres impondérables que les cultivateurs et chasseurs côtoient aussi sous la forme de serpents, pour la plupart venimeux. Les poissons capturés sont séchés, empaquetés et conservés pour être vendus à la prochaine saison des pluies quand les crues résultant des pluies diluviennes inonderont les forêts pour engendrer une pénurie temporaire des produits halieutiques.

Ces trois cas de figure laissent penser que les vacances des élèves habitant l'hinterland ne favorisent qu'un repos intellectuel. Au plan physique, ils sont toujours en éveil et beaucoup sollicités par des contraintes vitales qui les maintiennent en contact constant avec la nature. Néanmoins, la lecture des journaux et romans, l'écoute de la radio restent des moments importants de divertissement qui rappellent aux uns et aux autres leur statut d'élèves en vacances.

En ville, les vacances offrent des perspectives à tout. Surtout aux folles aventures conduisant à l'autodestruction. Si dans les villages, les élèves en ressortent aguerris par une connaissance approfondie de la nature, en zone urbaine, ils s'appauvrissent dans un flirt constant avec l'immoralité. En cultivant les champs, en pratiquant la chasse et la pêche, les élèves vacanciers des zones rurales s'affirment dans le travail et l'esprit de famille, fortement ancré dans nos mœurs et coutumes. En travaillant avec leurs géniteurs, il se forge en eux la responsabilité individuelle qui puise sa source dans le travail d'équipe. En optant pour des fugues qui conduisent souvent vers les salons VIP, les night clubs et autres lieux de débauche, les vacanciers des villes choisissent d'être à terme des épaves humaines sur lesquelles, la nation entière ne pourra plus compter.

Il est établi que la ville offre également des espaces de vacances avantageuses pouvant nourrir à la fois le corps et l'esprit. Les cybers café ne se comptent plus. Les salles de lecture et les terrains de jeu sont parfois disponibles. Malheureusement, l'engouement de jeunes élèves pour l'internet se traduit par une adhésion massive à des sites qui prônent le sexe. En définitive, bon nombre s'y enracinent pour échanger des correspondances sulfureuses avec leurs partenaires ou pour visionner des scènes pornographiques qui les abâtardissent, s'ils ne s'empiffrent pas d'alcool à longueur de journées. Jamais, vous ne verrez dans la ville des jeunes organisés en groupes de travail, s'adonner à cœur joie à des travaux d'assainissement. Jamais. Seule la bière libère ! Tel semble être leur slogan. Même après des épreuves sportives comme la marche ou des rencontres de mwana foot. Comment de telles éponges humaines peuvent- elles devenir performantes à la rentrée des classes ?

Mwana Mboyo

François Ibovi et Firmin Ayessa

DES JOURNALISTES QUI FONT HONNEUR À LA PROFESSION

Cela peut être un bon motif de profession de foi : « le journalisme mène à tout... » A tout mais « à condition d'en sortir », précise Janin. Mais très peu qui sont pourtant passés par le moule de ce puissant facteur de développement humain ont pu en sortir ou s'en sortir. Il y a cependant deux oiseaux rares qui tels des phœnix continuent, avec une constance remarquable, de projeter leur ombre sur leur corporation d'origine, tout en apportant au domaine politique « cette éclatante lumière, mise comme une lampe pour éclairer » cette sphère de l'activité humaine, comme aurait dit Pascal. il s'agit de François Ibovi et Firmin Ayessa, respectivement ministre de la santé et de la population et ministre d'Etat directeur du cabinet du Président de la République.

A ceux qui seraient tentés de s'interroger sur les motivations réelles de cette espèce d'ode en faveur de ces deux confrères, je répondrais tout de suite que j'ai rarement été aussi heureux d'être fier de confrères qui, non seulement se sont imposés au sommet de l'Etat mais ont apporté un plus à un système qui généralement, dans tous les pays du monde, est synonyme de mensonge, de démagogie ou d'opportunisme. Des hommes qui, à l'opposé de ces politiciens véreux qui hantent le paysage, ont apporté une politique clairvoyante et généreuse pour parler comme Albert Camus. De vrais hommes d'Etat, aux antipodes de ces politiciens arrivistes, sans scrupule, de ces politicards intrigants qui peuplent la planète. De brillants intellectuels qui ont eu l'exceptionnel mérite de transcrire en politique les qualités du journaliste telles que définies par Balzac : « *le brillant et la soudaineté de la pensée* ».

Aujourd'hui, grâce à ces deux personnalités je suis heureux d'être fier d'une profession (celle de journaliste), hier encore si radicalement critiquée, méprisée, dédaignée, à cause d'une sorte de vile camorra qui y règnerait en même temps que d'une inclinaison naturelle des journalistes à ne jouer que les petits rôles si ce n'est à servir de lèche-bottes aux politiques ou autres personnes plus fortunées. Je suis par la même occasion heureux de pouvoir être fier de ce pays, le Congo, géniteur tout de même d'un nombre quoiqu'insignifiant mais somme toute appréciable à l'échelle mondiale, de ces hommes qui, se détachant nettement de ces corrupteurs, ces corrompus et ces niquedouilles qui peuplent hélas la galaxie politique universelle, demeurent habités par « l*a probité de langage, la probité de pensée, la justice et l'harmonie* » pour reprendre une formule élogieuse qu'affectionnait Péguy.

François Ibovi

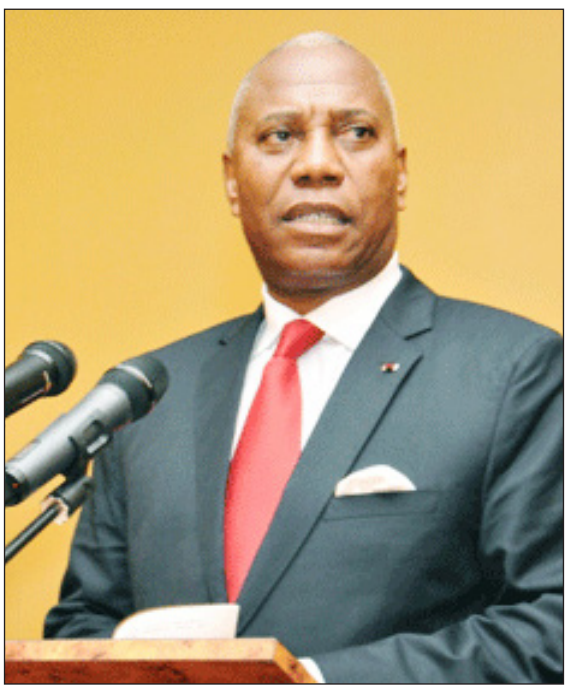

Firmin Ayessa

François Ibovi, un enfant précoce

Il s'agit ici de précocité dans le sens où l'enfant Ibovi étonnait son entourage par des crises singulières de tristesse précoce (sans doute prenant déjà conscience de l'étendue de la complexité de la vie humaine) mais surtout par la surprenante accélération de son développement intellectuel.

On dit qu'en tête des aptitudes qu'un journaliste doit acquérir et mettre en œuvre figure la bonne connaissance de la langue de travail (en l'occurrence le français). Ainsi le vocabulaire, l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation doivent être maîtrisés pour assurer la valeur du « produit ». François Ibovi a justement de manière précoce fait preuve d'une maîtrise admirable de la langue de Molière. Son extraordinaire faconde lui permettait d'électriser tous ses collègues à l'école primaire, au CEG de Mossaka, au Lycée Champagnat de Makoua puis au lycée Chaminade de Brazzaville où son talent oratoire explosa lorsqu'il prit le contrôle de la sous-section UGEEC de l'établissement avant que le noyau central de l'UJSC (Union de la Jeunesse Socialiste Congolaise) ne succombe à son charme.

Ainsi né sous une bonne étoile, dans la mesure où cet astre considéré comme exerçant une influence sur la destinée de quelqu'un lui a donné toute de suite les moyens devant lui permettre de peser sur le cours des choses, François Ibovi, ayant toujours foi en son étoile, s'est naturellement orienté vers une formation de journaliste, métier qui développe plus qu'un autre l'esprit d'analyse et de synthèse, la rigueur, la créativité, l'adaptabilité aux situations, la disponibilité, la persévérance et aussi l'ouverture aux autres. Transcrites sur le terrain politique, ces qualités se révèlent d'une utilité indescriptible. Toutes ces qualités ont aidé il est vrai François Ibovi, à son retour au pays après sa formation en Europe, à se comporter avantageusement à Télé Congo lorsqu'il présentait les journaux de 20 heures.

Les mêmes aptitudes lui ont été nécessaires pour gravir les marches de l'UJSC pour se hisser au secrétariat exécutif, de même qu'elles lui auront permis de se projeter avec plus de force dans la sphère politique où il a été un très bon ministre de la Communication (ses comptes-rendus des conseils de ministres sont demeurés mémorables) et où il a développé dans son deuxième poste ministériel, une administration intelligente et suivie du territoire. On lui devrait, selon des sources dignes de foi, l'idée géniale de la municipalisation accélérée. Après un passage remarqué à la vice-présidence de l'Assemblée nationale, François Ibovi, actuellement ministre de la santé et de la population, poursuit son chemin avec le même entrain et la même lucidité politique.

Firmin Ayessa, l'excellence qui vient à point

Le journalisme est une profession exigeante car soumise à résultats. Firmin Ayessa en a tiré, pour avoir toujours visé l'excellence, des qualités qui lui sont aujourd'hui d'une utilité décisive à la tête du cabinet du président de la République. Ces qualités se résument en une grande maîtrise de la langue officielle (le français), la fraicheur d'esprit, la rapidité de la compréhension (car le journaliste travaille toujours en temps limité et doit réagir au quart de tour), la capacité à travailler vite et beaucoup, l'ouverture aux autres, la rigueur, la disponibilité (à l'inverse de tout esprit « fonctionnaire », l'actualité ne s'arrêtant pas) et la mémoire pour relier facilement les événements entre eux ou, mieux, comprendre les faits et les situations à la lumière notamment du passé.

Son passé de séminariste transparaît à travers l'humilité qui le caractérise. C'est cette partie de son parcours scolaire qui a sans doute forgé en lui le respect des autres, sa volonté de ne pas sortir de son rôle, d'accepter la critique et de garder la tête froide.

Son passage à l'Université de Bordeaux, lieu de brassage d'étudiants issus de divers horizons a développé son sens de l'adaptabilité aux gens et aux situations, les joies et misères qu'il y a connues l'on conduit à ne pas céder au découragement (Dieu seul sait s'il n'a pas été dans des situations pouvant en occasionner dans sa vie de journaliste et d'administrateur de médias), à forger son style personnel au fil des années et accumuler des compétences sur moult domaines. Tout ceci est d'autant plus nécessaire que le cabinet du président de la République qu'il dirige est «*un organe d'études, de conception, de commandement, de contrôle et de liaison entre les structures politiques, économiques, juridiques et administratives de l'Etat et le président de la République, Chef de l'Exécutif, un instrument de mesure, d'observation et de gestion des indicateurs de mise en œuvre du programme présidentiel* ».

Cette tâche ou plutôt ces tâches multiples et variées, Firmin Ayessa les mène avec abnégation, clairvoyance et compétence. Tant et si bien que le président de la République l'a, récemment, nommé comme son représentant personnel au dialogue national de Sibiti. Un événement qu'il a organisé de main de maitre, aidé en cela par son éternel bagout et son sens aigu des relations humaines. Ce qui a fait dire à un ancien bordelais, admiratif, que l'Ayessa nouveau est arrivé.

Nouveau sans doute en pensant à certaines étapes de sa vie où rien n'était encore tout à fait déterminant : son poste de Directeur Général de l'Audiovisuel (RTC), puis celui de Directeur de l'Agence Congolaise d'Information (qu'il remit à flot après un long coma), suivis d'une traversée du désert qu'il vécut avec dignité et responsabilité, jusqu'à ce jour de l'après guerre du 5 juin 1997 où il fut nommé ministre chargé de l'organisation du Forum National et des Relations avec le Conseil National de Transition.

Cette nomination intervient, faut-il le rappeler, après que l'intéressé eut siégé au Conseil Supérieur de la Liberté de communication (sous le régime Lissouba) où il fut brillamment élu par ses pairs. Une anecdote pouvant éclairer le destin de notre homme rapporte d'ailleurs que le célèbre professeur, recevant les membres du Conseil dans la foulée de leur prestation de serment s'arrêta devant Firmin Ayessa et lui dit, après avoir eu des mots durs pour certains: A vous je dis : « *tout vient à point nommé pour qui sait attendre* ». La route menant à la tête du cabinet présidentiel a été longue mais passionnante puisque Firmin Ayessa eut l'insigne honneur de diriger la campagne du Président Denis Sassou N'Guesso à la dernière élection présidentielle. Une preuve éloquente d'une confiance inébranlable, fruit du dévouement, du travail bien fait et de la créativité.

Décidemment, le ministre d'Etat Firmin Ayessa et le ministre François Ibovi nous ramènerons toujours, quoiqu'ils fassent, aux fameux fondamentaux de la profession de journaliste. Nous sommes sans doute nombreux pour qui ces deux hommes ne sont pas seulement admirables mais bénéfiques. Pas seulement des hommes tranquilles, lumineux et obstinés, dont le parcours n'est constitué que d'étapes d'héroïsme secret et de lucidité prodigue. Mais des hommes chaleureux, disposés à écouter, à donner, à échanger, à partager, et à rire. Des hommes « vêtus de probité candide et de lin blanc » pour reprendre Victor Hugo. Tout vient à point…

Aimé Raymond Nzango

Infrastructures

LE VILLAGE AÉROPORTUAIRE DE MAYA-MAYA BIENTÔT OPÉRATIONNEL

Ces derniers jours, le ministre à la Présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux, M. Jean Jacques Bouya, ne cesse de multiplier les rondes dans les installations devant accueillir les délégations aux 11èmes Jeux Africains qui se tiendront dans la capitale congolaise en septembre prochain.

Ce pavillon présidentiel n'attend que les travaux de finition

Le 27 juillet dernier, il a successivement visité le pavillon présidentiel et l'hôtel Maya-Maya, autrement dit, le village aéroportuaire, pour s'enquérir du niveau d'évolution de ces deux chantiers situés à l'aéroport international de Brazzaville. En somme, l'objectif visé par le gouvernement est de mettre en place un ensemble d'activités connexes pour le développement de cette structure aéroportuaire, comme cela se passe dans d'autres pays d'Afrique et d'ailleurs.

A l'issue des deux visites, le ministre Jean Jacques Bouya s'est dit satisfait de l'état d'avancement des travaux, complètement achevés en ce qui concerne l'hôtel Maya-Maya qui n'attend plus que l'ouverture officielle, pendant qu'au pavillon présidentiel où le Chef de l'Etat va accueillir les hôtes de marque, les experts ont affirmé que ce bijou pourra être remis aux autorités congolaises dans quelques trois semaines, en attendant certains travaux de finition.

En parlant du concept de ce village aéroportuaire qui comporte des hôtels de 3 étoiles, 4 étoiles et 5 étoiles, donc à la portée de toutes les bourses, le ministre à la Présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux a signifié qu' « *il s'agit de faire en sorte que les activités aéroportuaires ne soient pas simplement l'existence d'une compagnie aérienne où l'on ne compte que les atterrissages et les décollages, mais il est question de mettre en place un ensemble d'activités connexes qui concourent au développement de l'aéroport, du transit, du trafic, et des personnes dans leurs affaires* ».

Le ministre Bouya contemplant le bâtiment

Une vue de l'hôtel Maya-Maya

Entre autres, on y trouve dans ce majestueux cadre qui monte en puissance avec déjà 200 emplois directs créés, 158 chambres, trois restaurants parisien, italien et africain, quatre salles de conférences, un centre commercial, un palais d'exposition des œuvres culturelles du Congo, des bureaux pour les entrepreneurs qui veulent s'installer. Autant de commodités qui font qu'on n'est pas obligé d'aller au centre-ville pour comprendre la réalité congolaise.

Avec l'installation de la compagnie aérienne ECAIR qui a créé dans ce périmètre 550 emplois directs, sans compter l'aéroport lui-même avec ses 600 employés, ce village aéroportuaire va générer plus de 2500 emplois directs auxquels s'ajouteront les emplois indirects liés à l'activité économique qui sera développée dans la zone, a-t-on appris au cours de la visite des lieux.

Gulit Ngou

REMISE PROVISOIRE DES INSTALLATIONS DU COMPLEXE SPORTIF DE KINTÉLÉ

L'entreprise chinoise, China State Construction Engineering Corporation (CSCEC) a provisoirement remis les installations sportives lot 1 du Complexe Sportif de Kintélé à la commission nationale de réception des ouvrages finis, au cours d'une cérémonie qui a réuni le 29 juillet dans cette banlieue nord de Brazzaville, les différentes parties impliquées dans la construction de ce complexe sportif.

Song Sudong et Oscar Otoka (au centre) pendant la signature du procès verbal

Le procès-verbal signé à la cérémonie, peu après la visite des installations, fait ressortir que les travaux ont été réalisés selon les règles de l'art et conformément aux prescriptions techniques. Toutefois, la commission nationale a prononcé la réception provisoire de l'ensemble des infrastructures de Kintélé et leurs équipements spécifiques avec des réserves, en sus de celles émises par l'ingénieur-conseil à travers les opérations préalables à la réception, jointes en annexe du présent procès-verbal, mais non compromettantes à l'exploitation des ouvrages.

Ce procès-verbal rendu public à cet effet, indique qu'un délai de trois semaines est accordé à l'entreprise chinoise pour ces réserves, car tout vice caché qui se révélerait sur les ouvrages et les différents équipements installés pendant la période de garantie devrait être corrigé par CSCEC. Notons que le premier lot remis à la commission nationale est constitué du grand stade, du Palais des Sports, du complexe nautique, des stades annexes, notamment de tennis, de plongeon et autres commodités.

Le centre des médias, le bâtiment administratif, le restaurant, l'hôtel et la cité olympique de ce complexe de Kintélé, ainsi que d'autres gymnases construits à Makélékélé, à Kéba na virage à Talangaï, à Ouenzé et au stade Massamba-Débat font partie du deuxième lot qui sera remis dans les tout prochains jours à la Commission nationale de réception. Celle-ci est composée entre autres des experts de la Direction générale aux grands travaux (DGGT), des ministères des sports et de l'éducation physique, de la construction, de l'urbanisme et de l'habitat, de l'intérieur et de la décentralisation, des finances, de l'inspection générale d'Etat, du comité d'organisation des jeux africains (COJA), de la mission de contrôle SOCOTEC International et du Bureau de Contrôle des Bâtiments et des Travaux Publics (BCBTP).

Ce stade de plus de 60.000 places est fin prêt pour les Jeux

Interrogé par le Patriote sur les réserves émises par la Commission nationale dans le procès-verbal, le coordonnateur technique à la Délégation générale aux grands travaux, M. Oscar Otoka qui a co-signé ce document, a rassuré que les travaux du complexe sportif de Kintélé sont bien exécutés par l'entreprise chinoise. « *On s'est amusé simplement en rappelant que l'œuvre humaine n'est jamais parfaite* », a-t-il conclu. CSCEC a été représentée à cette cérémonie par le directeur général du projet, M. Song Sudong.

G.N.

BARAK OBAMA NE CESSE D'INFANTILISER LES AFRICAINS

On ne le dira jamais assez, le Président Américain Barack Obama vient une fois de plus de faire sensation en Afrique avec son discours totalement déconnecté, démagogique, opportuniste et paradoxal. Ce qui revient à dire qu'il n'est pas à son dernier tour de passe-passe en Afrique. Comme des anciens révolutionnaires qui soutenaient partout dans le monde des mouvements populaires avec pour objectif l'instauration du communisme, le Président des Etats Unis d'Amérique prêche la démocratisation forcée de l'Afrique. En définitive, le communisme tel qu'il a été décrit par ses inventeurs n'a jamais vu le jour. Il faut craindre qu'il en soit ainsi pour la démocratie qu'on veut instaurer par la force en Afrique. Son discours d'Addis-Abeba a été jugé extrêmement moralisateur et suscite de vives réactions des Africains qui se sentent offusqués et infantilisés.

Pendant que d'autres présidents de par le monde ont fini par respecter le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, comme le recommande les articles 1 & 2 de la charte des nations unies du 24 octobre 1945, le Président américain de son côté ferme ses yeux et bouche ses oreilles. Il ne cesse de flatter les peuples africains pour les dresser contre leurs dirigeants afin de créer des troubles qui ne seront pas sans conséquences sur la marche de nos pays africains vers le progrès. Quand cessera-t-il de brasser de l'air en tenant des propos plus abjects les uns que les autres contre les dirigeants du plus vieux continent. Il n'ignore pas que la démagogie, l'opportunisme et le populisme ne conduisent à rien de bon. Pour le savoir, on n'a pas besoin d'avoir fait la célèbre université d'Harvard. Cette option est contraire aux principes de bonne gouvernance dans nos pays, et nuisent gravement à l'intérêt collectif. En jouant à la récupération politique, Barack Obama pousse l'Afrique dans un précipice qui ne sera pas de nature à élargir davantage la couche intermédiaire, comme il l'a indiqué dans son discours du 28 juillet 2015 au siège de l'UA à Addis-Abeba.

Dans ce discours hautement prétentieux et visiblement pédant, le Président Barack Obama, a distribué comme l'indiquent certains commentateurs «*des bons et des mauvais points*». C'est ici qu'il apparait à la fois ambigu et paradoxal. Parlant par exemple de l'économie, il a affirmé sans détours que des progrès ont été enregistrés. Même s'il n'a pas indiqué la période pendant laquelle ces progrès ont pris effectivement corps en Afrique, il ne dira pas que ceux-ci ont eu lieu à la faveur du printemps arabe en 2011. Il est fort probable que peu de libyens affirmeront qu'ils vivent mieux aujourd'hui que sous le régime de Kadhafi. Les tunisiens ne diront pas non plus que leur standing de vie et leur sécurité sont mieux garantis aujourd'hui que sous le règne de Ben Ali.

Il en est de même pour d'autres pays en Afrique noire. Il est indéniablement vrai que ces progrès qui font chanter le Président des Etats Unis d'Amérique sont le produit de la stabilité des

Barack Obama au siège de l'UA à Addis-Abeba

institutions et de la paix. Tous les pays du monde y compris les Etats Unis d'Amérique n'en font pas abstraction. L'Afrique a nécessairement besoin de la paix et de la stabilité des institutions pour relever le défi de son développement économique ; prendre en charge ses besoins en matière de santé, d'éducation, bref du mieux être des peuples africains. La stabilité des institutions n'est pas incompatible avec l'expression démocratique. Celle-ci ne prospère que là où il y a un peuple en bonne santé, bien formé et qui mange à sa faim. Il est fort heureux de constater que tous ces paramètres occupent une place de choix dans les budgets des différents Etats africains.

Le Président des Etats unis d'Amérique a tout l'air d'un populiste en ce qu'il s'est toujours posé en sauveur de l'Afrique et du monde. Le but poursuivi est d'appeler les peuples africains à se coaliser contre tous les Chefs d'Etat des pays faibles qui ne se soumettront pas à son dicktat. Et pourtant, les réformes qu'ils engagent vont dans l'intérêt de leur peuple respectif. Les changements de Constitution tant souhaités par des dirigeants politiques ne s'obtiennent nullement à travers des décrets, mais plutôt par l'entremise de referendums. Malheureusement, le Président Obama semble denier ce droit aux peuples africains. Il ne le concède qu'aux pays de l'occident, à l'instar de ce qui s'est passé en Grèce récemment. Cette obstination du Président des Etats Unis d'Amérique à vouloir s'immiscer dans les affaires intérieures des pays africains, prouve qu'il n'a toujours pas tiré les leçons des révolutions arabes avec ses démocraties qu'on impose par la force. Ces révolutions ont accouché à la place de la démocratie occidentalisée, des islamistes et des non-Etats comme celui de la Lybie. Ce pays qui n'avait pas de mendiants, de candidats à l'exil social connait aujourd'hui tous ces phénomènes propres aux Etats dits pauvres. S'agit-il d'un recul ou d'un progrès ? Telle est la question à laquelle chacun de nous est appelé à donner une réponse.

P.Y.

LA CPI OU UN TRIBUNAL CRÉÉ SPÉCIALEMENT POUR LES AFRICAINS

La décision des autorités sud-africaines de ne pas livrer Omar El-Béchir à la Cour pénale internationale épouse le point de vue de bon nombre d'Africains qui pensent que l'attitude de cette juridiction vis-à-vis des dirigeants de l'Afrique est biaisée. Les prisonniers détenus par la CPI sont tous des Africains. Les prisonniers serbes qui s'y trouvent ne sont là que pour purger leur peine puisqu'ayant été jugés par le tribunal spéciale de l'ex Yougoslavie.

A ce jour, la Cour a ouvert une procédure d'enquête dans sept cas, tous en Afrique : l'Ouganda, la République démocratique du Congo, la Centrafrique, le Darfour (Soudan), le Kenya, la Libye et la Côte d'Ivoire. La Cour a mis en accusation seize personnes, dont sept ont renoncé de se présenter, deux sont décédées (ou supposées telles), quatre sont en détention, et trois se sont présentées volontairement devant la Cour. Une enquête est ouverte sur le Mali.

La pratique a démontré que les procès sont excessivement longs et confrontés à d'importantes difficultés procédurales car les juges sont de nationalités différentes. L'adoption de la procédure anglo-saxonne accusatoire (en vertu de laquelle les juges sont censés n'avoir aucune connaissance du dossier et ne juger que d'après ce qu'ils entendent au prétoire, sans instruction préalable) fait perdre beaucoup de temps. Aussi, avec une durée si large des actes d'accusation, il y a éparpillement des inculpations sur d'autres personnes que les principaux responsables.

Les enquêtes concernant l'Ouganda, la République démocratique du Congo et la Centrafrique ont été ouvertes à la demande des gouvernements de ces Etats tandis que celles visant le Kenya et la Côte d'Ivoire ont été directement soulevées par le Procureur général de la Cour de l'époque, Luis Moreno-Ocampo. Pour sa part, le Conseil de Sécurité des Nations unies a enjoint la cour à statuer sur les crimes commis au Soudan, dans la province du Darfour, et en Libye, attribuant ainsi à la CPI une compétence exceptionnelle sur les ressortissants d'un Etat non signataire du traité de Rome pour des crimes commis sur leur propre territoire.

En tout, 26 personnes ont été inculpées publiquement ; 17 mandats d'arrêt ont été délivrés. Il s'agit : pour l'Ouganda de cinq dirigeants de l'Armée de résistance du Seigneur : Joseph Kony , Okot Odhiambo, Dominique Ongwen et deux d'entre eux qui sont décédés vincent Otti et Raska Lukiviva ;

la RDC : Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga, Mathieu Ngudjolo, Bosco Ntaganda et Callixte Mbarushimana ;

la Centrafrique : Jean Pierre Bemba Gombo et quatre accusés en liberté provisoire Aimé Kilolo Musamba, Jean Jacques Mangenda Kabongo, Fidèle Babala wandu, Nicaise Arido ;

le Soudan : le Président M. Omar el-Béchir, le ministre Ahmad Muhammad Harun, le commandant Ali Abd-Al-Rahman «Kushayb» et les rebelles Bahr Abu Garda, Saleh Jerbo et Abdallah Banda ;

le Kenya : le vice-premier ministre Uhuru Muigai Kenyatta, le ministre Francis Kirimi Muthaura, M. Mohammed Hussein Ali, le ministre William Samoei Ruto, le ministre Henry Kiprono Kosgey et M. Joshua Arap Sang ;

le Libye (Mouammar Kadhafi, Saïf al-Islam Kadhafi et Abdullah Senussi.

Au regard de ces enquêtes orientées uniquement contre des Africains, on est en droit de s'interroger s'il n'y a pas de crimes contre l'humanité dans les autres continents de la planète. Cette juridiction sensée promouvoir entre autres le droit international humanitaire semble ignorer ce qui se passe en Ukraine, en Irak, au Proche et Moyen Orient et dans d'autres régions du monde, comme la Palestine.

Sur 193 pays membres de l'ONU, 123 ont ratifié le statut de Rome. Cependant, les Etats-Unis, la Russie ont refusé de signer ou de ratifier le traité créant la Cour pénale internationale. Il en est de même pour la Chine, l'Inde et presque tous les Etats d'Asie. Les pays précités émettent de violentes critiques à l'endroit de la CPI et n'acceptent pas l'autorité de cette juridiction. En dehors de la Jordanie et de la Tunisie tous les pays arabes ont rejeté en bloc le traité de Rome.

Beaucoup d'Etats africains ont ratifié le traité de Rome sous pression des Etats-Unis qui menaçaient d'interrompre l'aide économique et de suspendre d'autres avantages. Par ailleurs, les Etats-Unis avaient également décidé d'établir des accords bilatéraux avec les Etats signataires garantissant que les Américains qui seraient amenés à répondre de leurs actes devant la CPI soient rapatriés dans leur pays.

Pour Israël, considérer les transferts de population comme un crime ne pouvait être accepté. Suite à la pleine adhésion de la Palestine à la CPI en avril 2015 et à l'ouverture d'un examen préliminaire sur d'éventuels crimes de guerre dans les territoires palestiniens (bombardements civils), Israël, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Avigdor Liberman, fait pression auprès d'Etats membres de la Cour pénale internationale pour qu'ils cessent de financer la Cour pénale internationale.

Quant à la République populaire de Chine, elle s'oppose à la CPI avec les arguments suivants :

1. Il va contre la souveraineté des États nations.
2. Le principe de la complémentarité donne au tribunal la capacité de juger un système de tribunal d'une nation.

3. La juridiction des crimes de guerre couvre à la fois des conflits internes et internationaux.

4. La juridiction du tribunal couvre les crimes contre l'humanité en temps de paix.

5. L'inclusion du crime d'agression affaiblirait le rôle du Conseil de sécurité à cet égard

6. Le droit du procureur à déposer des accusations peut placer la cour sous une influence politique.

A propos du Soudan, ce pays a signé la convention le 8 septembre 2000, mais le 14 juillet 2008, le président du pays Omar el-Béchir est mis en accusation pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre. Le 26 août 2008, le Soudan, qui n'a pas ratifié le Statut de Rome, fait part de son retrait de la Cour pénale internationale. Cette dernière émet le 4 mars 2009 un mandat d'arrêt contre Omar el-Béchir. Le 4 juillet 2009, les Etats de l'Union africaine votent une résolution indiquant qu'ils n'exécuteront pas le mandat d'arrêt international émis.

Ainsi, ces poursuites ciblées, justifient l'indignation des dirigeants africains qui à l'instar de l'Afrique du Sud, dénoncent le traité de Rome en envisageant de tourner le dos à la Cour pénale internationale.

Guy Moukoza

Entre le bon sens et l'alternance absolue

ITINÉRAIRE D'UN PHÉNOMÈNE LITTÉRAIRE EN DEVENIR

Chef d'œuvre littéraire pour certains, déroutant et exagéré pour d'autres, « Entre le bon sens et l'alternance absolue, l'Afrique à la croisée des chemins » s'annonce comme est un véritable phénomène littéraire en perspective. Le livre d'Innocent Michel Peya qui intègre parfaitement l'actualité, suscite autant de critiques que de louanges et ses échos se propagent progressivement à travers le monde entier.

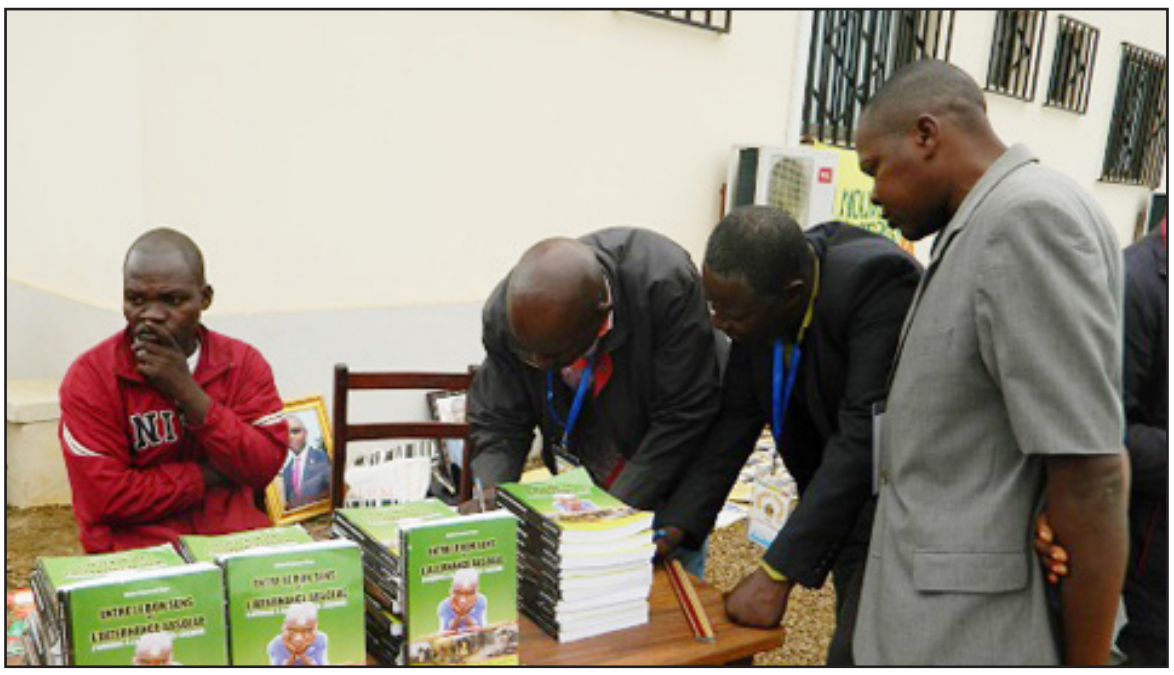

Grâce aux présentations sur initiatives propres de son auteur ou sur invitations des sociétés savantes, des sommités politiques et des cercles d'étudiants ou d'intellectuels du monde, le livre d'Innocent Michel Peya gagne des esprits en Afrique, en Europe ou en Amérique. Entre le bon sens et l'alternance absolue est partout. Dans les simples réunions d'associations, dans les forums politiques, dans les symposiums internationaux voire dans des grands sommets mondiaux, ce livre qui aborde des thèmes actuels se vend et se distribue sans relâche. Ses lecteurs et ses commentateurs, comme ses défenseurs et ses détracteurs ne se comptent plus. Ses présentations sur initiatives de l'auteur ou sur demande des bénéficiaires se succèdent. Edité en français il y a un plus d'un an, ce livre est disponible en version anglaise. 50 premiers exemplaires de cette traduction sont à la portée des lecteurs depuis le 25 juillet 2015, à la grande bibliothèque universitaire. Plus la demande s'accroit, plus l'impression et les traductions se multiplient. Des versions espagnoles, russe, chinoises sont en cours d'impression et vont bientôt enrichir le stock et les versions disponibles.

Deux versions dans les rayons de la bibliothèque universitaire

Les étudiants de l'université Marien Ngouabi ont été les premiers compatriotes de Michel Innocent Peya à bénéficier de la présentation de cet ouvrage par l'auteur, le 30 mai 2015 à l'amphi 1 600. L'échange qui s'en était suivi a été abrégé par les contraintes académiques, un cours était prévu dans la salle. Face à l'insatisfaction de ses interlocuteurs l'auteur avait promis d'autres rencontres du genre. Il avait également annoncé qu'il fera don de quelques exemplaires à l'université, d'autant plus que l'auteur avait « plus privilégié l'étranger que son propre pays ». Un mois après la promesse, il a été organisé une cérémonie officielle de remise de 200 exemplaires dont 50 en anglais, suivi d'un échange avec les étudiants et d'une séance de dédicace au rez-de-chaussée.

Au nom du recteur de l'université Marien Ngouabi, le directeur de la bibliothèque universitaire, a réceptionné cette publication, « dont le retentissement a dépassé les frontières nationales ». Pour Jean François Olakouara, la grande bibliothèque universitaire commençait à être embarrassée. L'ouvrage était souvent demandé par les lecteurs à cause de son rayonnement, mais la bibliothèque n'en avait pas. « C'est le meilleur cadeau aux atouts incommensurables. Car il nous fait et nous refait. Nous devons tout au livre qui nous façonne dans le bon ou le mauvais sens selon les manières ou les aptitudes de l'exploiter. Chaque lecteur ira dans son interprétation ». L'ouvrage est de tant d'intérêt, ont reconnu des étudiants qui pensent qu'il ne devrait pas laisser indifférents les nationaux. Le parcours élogieux de l'ouvrage s'est fait l'extérieur d'abord. Puis, le 30 mai à l'amphi 1 600, avant son entrée à la bibliothèque. Cet ouvrage qui aborde les modalités de la gouvernance des cités est un appel à la prise de conscience des Africains qui ont assez payé de leur sueur et parfois de leur sang, les dégâts inhérents à la juxtaposition des valeurs fécondées dans les sociétés occidentale.

Réagissant à la controverse et aux opinions diverses que suscite l'interprétation de ce livre, le directeur de la bibliothèque universitaire a mis en exergue son expérience et les principes fondamentaux de la documentation selon lesquels, « un document a toujours deux contenus. Un contenu manifeste et latent. Le latent pose toujours problème parce que très riche et très dense. Il sommeille dans les citations, adages, proverbes et citations que tout le monde n'appréhende pas de la même manière ».Appréciant la richesse de « entre le bon sens et l'alternance absolue », le directeur de la bibliothèque universitaire affirme que « c'est une œuvre utile, un enrichissement du fond documentaire de la bibliothèque. Elle sera intégrée et traitée selon les règles de l'art et pérennisée pour qu'elle résiste à l'usure du temps, à travers les civilisations et les âges ». En guise de reconnaissance, l'auteur a bénéficié d'un titre honorifique propre à l'université Marien Ngouabi.

Au-delà des frontières

Avec 340 pages, entre le bon sens et l'alternance a déjà été présenté dans de nombreux pays africains, américains et européens où l'auteur a été honoré dans la plupart des cas de grandes distinctions honorifiques : Rdc, Burkina Faso, Allemagne Belgique, Rwanda, Etas unis d'Amérique, Afrique du sud, Ghana, Guinée équatoriale, Cameroun, Bénin... Ainsi, Innocent Michel Peya a reçu, entre autres distinctions, celle de l'université polytechnique du Bénin, Citoyen d'honneur du Cameroun, Mwana mboka en Rdc. Au Burkina Faso, tout un amphithéâtre porte son nom. L'auteur a été également reçu par des sommités politiques des grandes puissances, dont certaines à l'instar de Jimmy Carter, Jacob Zuma, Manuel Valls ou François Hollande ont reçu l'ouvrage des mains de l'auteur.

Par le simple fait qu'il aborde des thèmes faisant état des «réalités têtues de l'histoire qui se répètent » en Afrique, cet essai déchaine les passions jusqu'au-delà du continent à tel point qu'on se demande qu'est-ce qui le rend si populaire et pourquoi une telle fascination pour le premier ouvrage d'un «docteur honoris causa en paix et prévention de conflits». La vérité est-elle enfin révélée? Pour les uns, ce livre est un doublant mélange de faits réels et théoriques. Pour les autres, il est une énigme aux multiples rebondissements qui maintient le lecteur en haleine à chaque page. On y retrouve des éléments clés perturbent le lecteur dès le début de la lecture, quand par exemple Innocent Michel Peya, démontre que la démocratie est née en Afrique, s'est développée en Europe qui en a d'ailleurs édulcoré le contenu en y ajoutant ses valeurs spécifiques qui n'ont rien à voir aux autres continents. A l'extérieur comme en Afrique, il démontre que son application varie d'un Etat à un autre et que chaque détail est le résultat d'un travail soigné.

Révélations et interrogations

Le premier essai d'Innocent Peya aborde des sujets dont la résonnance politique, la portée sociale et anthropologique sont profondes. Il bouleverse les à priori et révolutionne les conceptions. Le choix des thèmes abordés bien que factuel épouse l'air du temps. Car de nombreux Etats africains sont effectivement à la croisée des chemins et les peuples découvrent que ce qu'on leur a appris sur la démocratie et la gouvernance politique à l'occidentale n'est pas aussi bon et constitue une menace pour la collectivité et les valeurs. Qu'ils apprennent que la démocratie est née en Afrique et que les occidentaux y ont développé certains y ajouté leurs valeurs propres. Son imposition ne se fait pas pour l'amour de l'Afrique, mais pour la volonté d'imposer un nouvel ordre mondial qui soumettrait l'Afrique sous le joug du colonialisme sous sa forme scientifique. Innocent Peya met-il à jour une réalité ignorée ou tente-t-il d'éclairer un peu plus une situation connue de tous mais dont personne ne semble donner la forme qui puisse susciter une véritable prise de conscience. C'est peut-être là son grand intérêt. Fort de ce succès qu'il n'imaginait, l'auteur annonce la publication imminente d'un deuxième essai qu'il sait plus approfondi que le premier.

Marlène Samba

Fespam 2015

UNE ÉDITION RÉDUITE ET PLEINE DE SYMBOLES

Avec un budget réduit au tiers, les manifestations concentrées en cinq jours, le Festival panafricain de musique (Fespam), « format réduit », selon le président de son comité d'organisation, Jean Claude Gakosso a tenu toutes ses promesses.

Toutes les manifestations programmées dans la l'édition 2015 du Fespam ont été organisées selon les règles de l'art. Les prémices de ce succès remontent à son lancement au plan national à Mbé, au plan international à Cuba, au coup d'envoi des manifestations donné par le président Denis Sassou N'Guesso. En tout cas, cette édition s'est démarquée presque de toutes les autres organisées en vingt ans et les cinq jours d'activités ont été correctement consommés.

Le Président de la République recevant sa distinction

L'historique reconnaissance du Cim

Le flash-back sur cette édition renseigne que la distinction honorifique accordée au président de la République par le Conseil international de la musique (Cim), dès les premières heures a été aussi un bon signe. En effet, « *le bras artistique de l'UNESCO* » a ainsi récompensé Denis Sassou N'Guesso *« pour ses efforts inlassables en faveur de la culture, et spécifiquement pour avoir soutenu à bout de bras le FESPAM, sans faillir depuis 20 ans. C'est le soutien inconditionnel du président au plus populaire de nos arts qui lui a valu cette médaille d'or*», explique Jean Claude Gakosso.
Un moment historique, estime le président du Cim, car « *c'est pour la première fois que cette institution honore un chef de l'Etat* ».
Au stade Félix Eboué, sanctuaire musicale circonstancielle du fespam, c'est la manifestation de la reconnaissance de la nation à l'endroit des personnes ayant œuvré en faveur du fespam depuis sa création. Le ministre de la culture et des arts Jean-Claude Gakosso, Pascal Gayama, Adépo Yapo…ainsi que des lauréats du grand prix des arts et des lettres, Gabriel Mouéné OKoundji et Dieudonné Niangouna sont décorés à leur tour par le chef de l'Etat. Des artistes comme Zoba Casimir Zao ont été élévé dans l'ordre de mérite congolais dès l'ouverture du festival.

Un peu de tout dans un Fespam

Le pari de scientifique a été tenu par le symposium, décalé du thème central, mais a mis sur la sellette la «rumba congolaise», en recommandant à l'Unesco d'en faire un patrimoine culturel immatériel mondial. C'est dans cet esprit que le musée panafricain qui continuera de meubler le hall de la mairie centrale continue de susciter l'admiration et la curiosité du plus grand nombre depuis le jour de son vernissage. Il faut cependant noter que ses rayons ont connu une augmentation avec les dons des instruments offerts par les délégations ivoirienne et centrafricaine. Un acquis non négligeable pour ce musée qui est appelé à regorger les instruments de musique de toute l'expression culturelle panafricaine.
Outre les rubriques ordinaires, à savoir production spectacles musicaux par des artistes de tout horizon, exposition d'instruments de musique à la mairie centrale et l'organisation de la partie scientifique par le biais d'un colloque, la 10ème édition du Fespam a été un véritable fourre-tout. Ces aspects traditionnels se sont soigneusement synchronisés avec d'autres à l'instar de la visite du complexe sportif de Kintélé qui abrite dans un mois les 11èmes jeux africains. A cette occasion, les festivaliers ont admiré le joyau et ses dépendances où sera célébrée l'unité de l'Afrique à travers le sport. Cette nouvelle dimension se justifie, selon le ministre de la culture et des arts par le fait que « *le lien entre le sport et la culture est indissoluble. Toutes les manifestations commencent par le chant qui est un élément culturel* ».
Une croisière dite de l'amitié et de la solidarité envers le peuple frère de la Rdc s'est illustrée comme un moment particulier de brassage entre les artistes des deux rives. Les commentaires des artistes comme ceux des officiels ont tous été unanimes sur la portée d'un tel acte. Ainsi, pour Banza Mukalay, ministre de la culture et arts de la Rdc, «*l'organisation de cette excursion en direction de Kinshasa, est une manière d'impliquer directement le kinois*» dans cette édition du Fespam. Cette excursion n'a été en réalité que la seconde facette de la célébration de l'amitié entre les deux Congo. Ce qui ne s'était pas fait en 20 ans d'existence du Fespam. Car, «*Les musiciens sont les hommes les mieux placés pour unir les deux peuples*», selon Roga Roga.
Pour le professeur Mbuyamba Lupushi, « *le FESPAM est ce lien qui unit les deux peuples et demeure dans sa vocation traditionnelle qui sert de ciment pour les deux peuples* ».
Malgré l'impression d'inachevé à cause de sa courte durée et de l'envie des citoyens à vouloir proroger ces moments joie, le Fespam « le format réduit » concentre son succès dans les actions entreprises, les symboles observés et l'atteinte des objectifs escomptés.

Les animateurs du Fespam

Ernest Otsouanga

Artisanat

AIDER LES MENUISIERS CLASSIQUES A DEVENIR DES EXPERTS

Le Fonds d'Appui à Coûts Partagés (FACP) a effectué la semaine dernière à Brazzaville, une visite d'évaluation au Centre des Ressources Professionnelles (CRP), où s'est déroulée une formation des menuisiers classiques qui fabriquent des meubles en bois, en vue de les aider à devenir des experts dans leur domaine.

Financée par le FACP qui est une unité opérationnelle du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), cette formation s'inscrivant dans le cadre de ses activités, a pour objectif d'améliorer la compétitivité des PME/PMI ; de développer le marché local des services de formation dans les domaines techniques et la gestion.
Le FACP a pour mission d'encourager les formateurs à fournir des services de formation qui soutiennent les secteurs ciblés du PADE ; et de faciliter l'accès, pour les PME/PMI, à large éventail de services d'appui technique, tout en précisant qu'il octroie des subventions pour des activités de conseil et d'assistance technique.
Interrogé par la presse à cette occasion, le directeur des opérations du FACP, M. Sékou Camara, a indiqué que cette formation permet aux menuisiers d'être plus performants, de faire les meubles de qualité. «*Ici, nous sommes obligés d'importer des meubles de qualité même dans les chantiers, alors que nous sommes un pays producteur de pétrole, qui a des ressources mais qui n'utilise pas le potentiel que nous avons dans le bois* », a-t-il relevé.
« *A travers ces formations, nous espérons rendre ces menuisiers beaucoup plus performants pour qu'ils puissent contribuer à la diversification de l'économie de sorte qu'on ait sur le marché congolais du bois, un produit en bois de très bonne qualité* », a insisté M. Sékou.
Selon lui, cette formation n'est qu'un volet de plusieurs formations au profit de ces menuisiers qui sont en groupement d'intérêt économique. Près d'une vingtaine de millions de FCFA ont été investis en formations diverses, au profit des membres de ces groupements, a-t-on appris.
Le PADE est un projet cofinancé par la Banque Mondiale et le gouvernement congolais avec pour mission d'appuyer la diversification du secteur privé non pétrolier. Ils ont identifié ces secteurs comme étant les secteurs dans lesquels sans le pétrole, on peut avoir une économie dynamique. Il s'agit des secteurs de l'agroalimentaire, de transformation du bois, du tourisme et de l'hôtellerie, des transports, de la logistique, de l'artisanat et du BTP.
Les bénéficiaires ont remercié le Président de la République, M. Denis Sassou-Nguesso, le PADE pour leur financement, et le formateur pour cette bonne initiative, tout en souhaitant que celle-ci soit modulaire afin de bien maîtriser ce qu'ils ont appris.
Pour sa part, le consultant du PADE, M. Jean Claude Batantou, a fait savoir que cet enseignement a permis aux apprenants d'avoir la maîtrise du plan, la lecture du plan, du dessin. Ils ont appris à travailler en mètre, en centimètre, en millimètre, tout en ayant une connaissance de base sur le bois : le bois sec et le bois non sec.
Commencé le 8 juillet dernier, cette formation a pris fin le 3O juillet à Brazzaville et va se poursuivre à Pointe-Noire pour 20 jours, a dit le formateur.

Gulit Ngou

Océan du Nord
RESERVATIONS
24h00 avant le voyage
CONTACTS
05 521 76 78 / 06 628 88 33
ou au 22 de la rue Bouenza,
face CEG de la Liberté
Talangaï - Brazzaville
Océan du Nord

Championnat des quarts de finale de la coupe de la CAF

LES FAUVES DU NIARI DÉSORMAIS DOS AU MUR

En perdant le dimanche 26 juillet dernier a Caire devant Zamalek (0-2), les Fauves du Niari se sont tout simplement mis en difficulté. Avec un seul point en trois matches, ils n'ont plus droit à l'erreur.

Le football est ainsi fait. Dans la vie d'un club, il y a toujours des hauts et des bas. Il est, peut-être, plus facile de parvenir au sommet mais s'y maintenir est une autre paire de manches. Mais AC Léopards Dolisie vient de perdre deux de ses trois premières rencontres du championnat des quarts de finale de la coupe de la CAF sans pourtant mal jouer. Le jeu était fluide et les occasions à la pelle. Il a seulement manqué la chance et ce génie qui permet d'exploiter positivement un maximum d'occasions. Mais cette malchance fait qu'aujourd'hui les choses soient maintenant très compliquées pour nos braves fauves qui, dimanche prochain, vont entamer la phase retour du championnat en recevant Zamalek du Caire (Egypte). Les « chevaliers blancs » arrivent là sur un terrain qu'ils connaissent parfaitement. Ils y ont été battus (0-1) en 2013 sur un but de Tychique Ntela Kalema. Mais avec trois victoires en trois matches dans le présent championnat, ils sont en confiance et ambitionnent présentement de faire le plein de points. Ils ne visent autre chose qu'une victoire dimanche prochain au stade Denis Sassou Nguesso à Dolisie. L'équipe du président Mortada Mansour, exemptée du tour préliminaire, n'a encore perdu aucune rencontre cette année en coupe de la CAF. Rayon sport du Rwanda, Fath Union sport (FUS) de rabat (Maroc), Sanga Balendé (RDC), C.S Sfaxien, Orlando Pirates (Afrique du sud) et AC Léopard (Congo) sont tous passés à la trappe. Alors, qui sera capable de briser la belle série ? Il sied de relever Zamaleck vient de remporter le championnat d'Egypte tout récemment.

Le grand défi des Fauves

On l'a déjà dit et redit, l'empire « vert-blanc » est en pleine réfection et c'est peut-être, la saison prochaine que l'équipe sera plus performante. A condition, bien sûr, de se trouver un « tueur » car Bebhey Ndey a visiblement vieilli et son violent choc à la retombée d'un plongeon pour éviter le gardien égyptien, l'autre jour, risque de l'écarter des terrains pendant un bon moment. Mais avant d'insister sur l'avenir, il y a le présent où il serait lâche de renoncer. Bien au contraire, une équipe ambitieuse n'abdique

Ac Léopards va-t-elle retrouver son capitaine G. Bhebey Ndey

jamais. Elle doit continuer de se donner à fond car le déclic peut bien se produire à tout moment. Et d'ailleurs cela correspond parfaitement au genre Ayayos qui aime affronter la difficulté. Il s'agit donc pour AC Léopards de tenter le sans faute pendant cette phase-retour. A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. C'est dire que les Fauves ont parfois besoin de se mettre en péril pour avoir ensuite à prouver qu'ils sont effectivement entrés dans le gotha continental. L'ennui c'est que le stade Denis Sassou N'Guesso n'est plus un enfer pour les équipes visiteuses. AC Léopards éprouve désormais énormément de mal à gagner à domicile . Et pourtant, la volonté y est mais les buts ne suivent pas. Il reste qu'il convient d'insister, de continuer à se battre. Car l'objectif pour l'instant est de gagner tous les matches y compris celui contre Orlando Pirates en Afrique du sud.

Georges Engouma

PROMOUVOIR LE CIVISME ET L'ESPRIT SPORTIF CHEZ LES JEUNES

Jeunesse Congolaise : Reflet d'un pays qui émerge

Kaya MIKALA Ugain, Président de l'Association Eveil d'Afrique

50 ans après, notre pays se voit le privilège d'organiser encore les Jeux Africains. Une opportunité pour notre pays de prouver à la face du monde combien le défi de la Modernisation est aujourd'hui une réalité. Pour ne pas rester insensible à un tel événement notre association **EVEIL d'AFRIQUE** lance la campagne de sensibilisation dénommée **SEPELA NA KIMIA** dans le souci de promouvoir les valeurs du civisme, du fair play et de l'esprit sportif.
Le présent projet s'inscrit dans le cadre éducatif et instructif, une façon de contribuer à ce merveilleux événement srel. La cérémonie de lancement se tiendra le 16 août 2015 en présence de différents associations, mutuelles et club de sport loisirs.❐

Tirage au sort de la Coupe du monde 2018 de football

SAMUEL ETO'O FILS A EFFECTUÉ LE TIRAGE POUR L'AFRIQUE

Samedi 25 juillet 2015 à Saint Petersbourg (Russie) la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a procédé au tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du monde dont la phase finale aura lieu en Russie en 2018. Pour la zone Afrique, c'est le célèbre Camerounais Samuel Eto'o fils qui s'est chargé de composer le menu tout au moins pour les deux premiers tours.

Le Zimbabwe étant sous le coup d'une suspension, ce sont cinquante trois pays qui prendront le départ. Les vingt six les moins bien placés au classement Fifa de juillet 2015 débuteront dès le 5 octobre pour le match-aller alors que la manche retour se disputera le 13 octobre 2015. Les treize nations rescapées de ce premier tour, rejoindront les 27 autres qualifiées d'office pour le second tour. Un second tour qui qualifiera vingt équipes qui, au troisième tour, seront réparties en cinq groupes de quatre. Les cinq vainqueurs de groupes seront qualifiées pour la phase finale.

Un premier tour tranquille

Naturellement, les grandes nations africaines en la matière sont exemptées de ce tour de chauffe. Il reste qu'on ne devrait pas s'attendre à des rencontres totalement déséquilibrées. S'il est un « choc » dont on peut déjà parler à ce niveau, c'est bien la double confrontation Tanzanie – Malawi où il n'est pas évident de désigner d'avance le vainqueur. On ne peut pas en dire autant de Somalie – Niger, Soudan du Sud - Mauritanie, Sao Tomé et Principe – Ethiopie, Tchad – Sierra Leone, Iles Comores – Lesotho, Djibouti – Swaziland, Erythrée – Botswana, Seychelles – Burundi, Liberia – Guinée Bissau ou Ile Maurice – Kenya.
En revanche, la double confrontation Centrafrique - Madagascar peut bien être âprement

disputée.

Les choses sérieuses commenceront au second tour

A ce niveau, ça se corse déjà et la bataille pour l'accession en phase de poules promet de belles étincelles. A commencer par ces empoignades entre équipes exemptées du premier tour comme Angola – Afrique du Sud, Togo – Ouganda, Benin – Burkina Faso, Mozambique – Gabon, Maroc – Guinée Equatoriale, Libye – Rwanda ou Soudan – Zambie. Les autres rencontres opposeront les équipes rescapées du premier tour à celles qui étaient exemptées. Il s'agit de Somalie ou Niger contre Cameroun, Gambie ou Namibie contre Guinée, Sao Tomé et Principe ou Ethiopie contre Congo-Brazzaville, Tchad ou Sierra Leone contre Egypte, Iles Comores ou Lesotho contre le Ghana, Djibouti ou Swaziland contre le Nigeria, Erythrée ou Botswana contre Mali, Seychelles ou Burundi contre RDC, Liberia ou Guinée Bissau contre la Côte d'Ivoire, RCA ou Madagascar contre Sénégal, Ile Maurice ou Kenya contre Cap Vert et Tanzanie ou Malawi contre l'Algérie.

Les Diables Rouges s'en sortiront-ils ?

C'est donc en novembre prochain que les Diables Rouges entreront en lice dans les éliminatoires de la Coupe du monde 2018. Ils n'auront que deux rencontres à disputer contre l'Ethiopie ou Sao Tomé et Principe pour accéder en phase de poules. Le souvenir, le meilleur pour les Diables Rouges en éliminatoires de la Coupe du monde date de 96-97. Logé dans un groupe relevé avec l'Afrique du Sud, la Zambie et la RDC, après avoir éliminé la Côte d'Ivoire au tour préliminaire, le Congo avait réussi un parcours exceptionnel grâce au soutien de Madame Rezi Chami et sa cigarette « Ambassade ». Le Congo avait alors partagé avec la RDC à Kinshasa (1-1) avant de la battre à Pointe-Noire (1-0). Il avait aussi terrassé l'Afrique du Sud (2-0) et la Zambie (1-0) à Pointe-Noire. Mais dans le match décisif en terre sud-africaine où il avait juste besoin d'un petit point, il a courbé l'échine (0-1) après avoir dominé outrageusement la rencontre. Cette fois, la chance est là de disputer à nouveau une phase de poules à condition de passer l'Ethiopie ou Sao Tomé et Principe. Ce n'est pas pour autant du gâteau car l'équipe des Diables Rouges, minée par des dissensions internes, est entièrement à refaire. Ensuite, avec les querelles des chefs et le bras de fer clubs - Fécofoot, le pessimisme ne fait que grandir. L'après Guinée Equatoriale 2015 est en train de devenir synonyme de dérive.

Nathan Tsongou

Fédération Congolaise de football

UNE NOUVELLE CONTESTATION S'INSTALLE

Ce n'est pas nouveau. Depuis bientôt cinq ans le football congolais ne connait de paix et de tranquillité que par intermittence. Autrement c'est encore et toujours la guerre soit entre clubs et comité exécutif de la Fécofoot soit entre membres du comité exécutif. Cette fois, ce sont les clubs qui veulent une nouvelle fois s'offrir la peau du comité exécutif installé le 4 octobre 2014 à Owando.

C'est depuis le vendredi 24 juillet dernier que la « fronde » a été officiellement lancée à Airtel city à Ouenzé par les clubs qui ont lu à la presse une pétition signée de plusieurs membres affiliés à la fédération congolaise de football. Mais cela n'a pas manqué de susciter d'étonnement de la part de bon nombre d'observateurs avertis. Il y a que, par exemple, Léopold Foundoux «Mulélé » et Jean Michel Mbono « Sorcier », tous deux anciens footballeurs et tous deux originaires du Pool, sont amis de longue date. Si le premier était sociétaire de Patronage Sainte-Anne, le deuxième évoluait à l'Etoile du Congo mais les deux étaient équipiers en sélection nationale.

Ils ont été tous les deux de la campagne incompréhensiblement désastreuse d'Asmara 68 alors que l'équipe bâtie par Paul Ebonzibato semblait disposer de tous les arguments requis pour jouer les premiers rôles. Par la suite, à la fin de leur carrière, chacun d'eux a momentanément assumé des rôles au sein de la fédération congolaise de football. Ils se connaissent donc à la perfection. Mais, dans les milieux du football, il ne se trouvera personne pour situer leur talent de footballeur au niveau de celui de dirigeant. Pas étonnant donc le message véhiculé le vendredi 24 juillet dernier à Airtel city par Léopold Foundoux « Mulélé » qui, lui aussi, a régulièrement tordu le cou au code éthique par le passé. Mais ce jour-là « Ressora », car c'est ainsi aussi qu'on l'appelle parfois, a pris la parole pour fustiger le comportement combien bordélique des clubs. Il y a dix mois à peine, ils étaient à Owando pour élire chaleureusement moyennant 500.000 F l'actuel comité exécutif de la fédération congolaise de football.

Le comité exécutif de la Fécofoot en pleine réunion (Photo d'archives)

Mais Mulélé, pendant ce temps, avait décliné l'invitation qui lui avait été faite par son ami par sms de venir à Owando participer au grossier complot contre le football parce qu'il y avait l'argent à la fédération. Mulélé a fini par féliciter Tongo FC, TP caïman et l'Etoile du Congo, les seuls clubs à n'avoir pas cédé à la tentation de l'argent. C'est dire que, présentement dans le football congolais, tout peut « s'acheter ». Le football est finalement devenu un produit dont on exploite pour assouvir des appétits personnels. Et cela se passe à tous les étages de la gestion. C'est cela qui fait que ceux qui sont montés au perchoir s'acharnent à verrouiller le système en vue d'un enrichissement illicite. Quel drame !

Des griefs pourtant pertinents

On apprend, ici et là, que les membres de la fédération congolaise de football baignent maintenant dans une campagne pour laisser croire au ministre en charge des sports que la pétition lancée par les clubs vise à le faire tomber. Mais qui, dans les clubs, en veut au ministre ? Comment une association si sévèrement protégée par la Fifa peut-elle recourir à un gouvernement dont elle a toujours interdit et redouté l'ingérence ? N'est-ce pas une manœuvre combien sordide de vouloir promener le patron des sports au bout d'une laisse …laisse alors que, dans le même temps, on monte les clubs contre le ministre en leur laissant croire qu'il a détourné leur argent ?

Pourquoi, diable, ne pas admettre que c'est une affaire entre la fédération congolaise de football et ses affiliés qui relèvent une gestion plutôt ordurière de cette dernière. Autant les clubs félicitent le gouvernement pour les efforts énormes consentis pour la mise en place d'infrastructures viables qui favorisent le développement harmonieux du football, autant ils déplorent l'absence d'une politique cohérente et conséquente du côté de la fédération congolaise de football. Dans la pétition des clubs, publiée le 24 juillet dernier, il y a plus d'une vingtaine de griefs parmi les quels le détournement de l'argent alloué par le programme d'aide financière (P.A.F) de la Fifa au football féminin, le fait que l'assemblée générale élective d'Owando ait été émaillée de corruption et d'irrégularités (entorse au code éthique), fait que Monsieur Guy Blaise Mayolas ait à lui seul quatre responsabilités au sein de la Fécofoot, le fait que le mandat des corps de métier et groupements associatifs n'ait jamais été renouvelé, les sanctions abusives et arbitraires infligées à certains clubs et dirigeants, le fait que les clubs inscrits aux compétitions nationales ne paient pas tous les mêmes droits, la manipulation du corps électoral,…etc. Il est difficile, dans ces conditions-là, de croire que les clubs posent de faux problèmes.

En dehors de cela, il y a ce problème de règlements de compte à travers le corps arbitral géré par René Daniel Louzaya et Joseph Miandzoukouta « Yowanet ». Et si l'on tente aujourd'hui d'imposer les « play off » c'est sans aucun doute pour régler des comptes à certaines équipes de « manière légale » à travers l'arbitrage. Le seul souci étant de favoriser les équipes proches de la fédération congolaise de football. Voilà où en est le football congolais qui, par la manière de faire de ses dirigeants, crée forcément un énorme fossé entre les opérateurs et les et les résultats sur l'échiquier international vont inévitablement s'en ressentir. L'argent aura été la cause principale de tout ce désordre.

Les clubs ont intérêt à ne pas sortir des règles de l'art

Les clubs, signataires de la pétition, ont conclu en réitérant leur soutien au gouvernement de la république pour sa politique de mise en place d'infrastructures fiables sur l'ensemble du territoire national en même temps qu'ils adressent une motion de carence au comité exécutif de la fédération congolaise de football et à son président Jean Michel Mbono « Sorcier » ». Ils exigent, par voie de conséquence, la levée immédiate et sans condition des sanctions abusives et arbitraire à l'encontre de certains dirigeants et certaines équipes, le rétablissement du corps électoral conformément aux dispositions statutaires, et enfin la convocation d'une assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour devrait porter essentiellement sur le renouvellement des instances conformément aux articles 10, 23 et 31 des statuts. Il reste, cependant, qu'on est plein dans les préparatifs des jeux africains du cinquantenaire. Même s'il n'y a rien à attendre du football où rien n'a été fait pour viser le podium, on va devoir attendre la fin des jeux pour connaître le dénouement de cette nouvelle crise. Mais d'ici là bien de choses peuvent se passer. Déjà l'ordre venait d'être intimé à la Jeunesse Sportive de Poto-Poto de soustraire sa signature de la pétition où celles de la jeunesse Sportive de Talangaï et d'AC Kondzo sont venues s'ajouter. Il faudra néanmoins que les choses se passent dans les normes. Il s'agit de prendre en compte les statuts même si ceux-ci méritent pleinement d'être changés.

Georges Engouma

LE PATRIOTE
Siège: 106 bis, Rue Ewo - Ouenzé
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU 25 MARS 2010

Directeur Général
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général de Rédaction
Bertin EKANI

Rewriter
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle
Laurent LEPOSSI, Dieudonné BEKAS, Georges ENGOUMA, Jules Débel, Gulit NGOU, Roger PAO, Dominique MALELA, Ernest OTSOUANGA

Relationniste
Anderson de MBALOÉ,

Mise en pages
YENGO MALANDA

Impression
Les Dépêches de Brazzaville

AVIS AUX ANNONCEURS

A l'occasion de la fête de l'indépendance du Congo, l'hebdomadaire Le Patriote a le plaisir de vous informer qu'il réserve dans son édition spéciale du 15 août 2015 des espaces pour la publication de messages publicitaires à caractère politique, commercial et autres. Pour tout contact, appelez aux numéros : 05 521 45 73 / 06 664 18 19.